



**Rapport Financier Annuel  
2015**

*DUC S.A.*

## SOMMAIRE

---

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	3
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
COMPTES CONSOLIDES	39
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	77
COMPTES SOCIAUX	79
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	104

## **DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Chailley, le 12 mai 2016

**Joël MARCHAND**  
Directeur Général

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que le projet de renouvellement du mandat d'un administrateur.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

### **1. ACTIVITE DE DUC ET DE SON GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Le Groupe DUC est composé de la société DUC (ci-après DUC) et de ses filiales, celles-ci étant toutes des sociétés affiliées faisant partie du périmètre de consolidation défini à la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### **1.1 Situation et évolution de l'activité de DUC et de ses filiales au cours de l'exercice - Evolution récente**

Durant l'année 2015, DUC a évolué dans un marché perturbé, marqué par une consommation de volaille en baisse et l'arrivée de plusieurs cas d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest de la France en fin d'année.

Ce phénomène a malheureusement des conséquences significatives pour DUC puisque de nombreux pays ont fermé leurs frontières aux produits français, notamment la Chine et l'Afrique du Sud, ses deux principaux débouchés à l'export.

Au niveau de son environnement concurrentiel, les deux leaders du marché se renforcent avec deux acquisitions. Le groupe LDC a repris la division volaille d'Agrial (Galéo) et renforce sa position dominante. Pour sa part, Terrena a étoffé également sa division volaille (Gastronome) en devenant l'actionnaire majoritaire de la société Doux.

Cette concentration peut constituer une opportunité de prise de parts de marché pour DUC à condition de mettre en œuvre son programme d'investissements destiné à gagner de la compétitivité.

Au cours de l'exercice, dans le cadre d'une enquête sur une entente dans le secteur de la commercialisation de la viande de volaille sur la période 2000 - 2007, la sanction de l'Autorité de la Concurrence a impacté les résultats pour un montant de 100 000 €, hors frais de conseil et de procédure.

Sur le plan financier, à la suite de la signature du protocole de conciliation au cours de l'été, l'actionnaire de référence a apporté 2,8 M€ en vue de la mise en œuvre de l'augmentation de capital décidée par les actionnaires et qui permettra de contribuer à la reconstitution des fonds propres.

En termes d'investissements, à Chailley, deux actions ont été menées dans le cadre de l'amélioration de sa compétitivité ; l'une à Nutri Bourgogne afin d'optimiser les performances techniques en élevage et la consommation d'énergie sur le site de Chailley, tout comme celui engagé sur le site industriel.

#### **1.1.1. Usines d'aliment Nutri Bourgogne - Matières premières**

L'année 2015 a été marquée par une forte fluctuation du prix des matières premières. Le tonnage produit à fin décembre s'élève à 147 329 tonnes.

#### **1.1.2. Couvoir de Drôme Accoupage**

L'année 2015 a vu la mise à niveau des capacités de climatisation dans la zone de stockage des œufs à couvrir.

### **1.2. Perspectives d'avenir**

Sur le plan commercial, le marché étant morose et bloqué pour partie au niveau de l'export, de nouveaux débouchés doivent être trouvés.

Pour cela, le marché intérieur offre quelques opportunités avec le référencement du poulet "sortant à l'extérieur" élevé sans utilisation d'antibiotiques et alimenté sans OGM.

A l'export, après avoir assuré les débouchés de la production des poulets biologiques, le développement de produits segmentants et de nouveaux concepts permettront le référencement de nouveaux clients et leur fidélisation.

Cela conforte la volonté du groupe de se positionner grâce à sa différenciation pour valoriser ses produits et éviter les négociations tarifaires tendues.

Au niveau des investissements, Saint-Bauzély va se doter d'une nouvelle ligne de levée des filets de poulets avec 2 conditionneuses supplémentaires pour un montant d'1,1 M€ financé sous forme de location-vente. Pour Chailley et Riec, les démarches avancent.

### **1.3. Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice**

Afin de s'adapter aux contraintes de marché et d'améliorer sa compétitivité en donnant une place prépondérante à l'innovation et à l'export et en consolidant sa position de leader sur le marché des produits certifiés non-OGM., le Groupe DUC a engagé une phase d'optimisation de son organisation par le biais de la filialisation de l'établissement de Riec. Cette filialisation permettra une gestion dédiée à chaque produit, indépendamment des autres gammes de produits développés par le Groupe DUC. Le site de Riec sur Belon est un site spécialisé dans la découpe et le conditionnement de viande de dinde et la fabrication de produits panés à base de volaille.

La société VOLEFI a ainsi été créée en décembre 2015 et disposera d'une plus grande liberté et d'une plus grande visibilité pour mettre en place une organisation adaptée aux impératifs des marchés locaux liés aux produits développés dans celle-ci.

Cette filialisation, réalisée par apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 mars 2016.

Aucun autre évènement, outre ceux évoqués dans le sous-paragraphe « Continuité d'exploitation » du paragraphe « 5.1 Examen des comptes et résultats sociaux » et dans le paragraphe « 8.1.2 Continuité d'exploitation », n'est susceptible de modifier de façon significative la situation actuelle de DUC et du Groupe DUC.

#### **1.4. Activité en matière de marketing et de recherche et développement**

L'activité marketing et développement produits a été marquée en 2015 par des nouveautés dans les gammes été et festives. On note également le développement des produits de la gamme façon Orloff. La gamme des panés fromagers fait son apparition avec une offre complète saisonnière (aromatisations printemps/été et Automne/hiver). Enfin, le poulet sortant à l'extérieur est prêt en termes de packaging : son étiquette et sa barquette en bois ont vu leur développement s'achever.

Parmi les nouveautés de la gamme été 2015, on note des nouvelles références comme : les mini-brochettes de filet de dinde et de poulet à différentes saveurs (tomates/origan, paprika et à la mexicaine), des mini plateaux de poulet composés de brochettes et de pilons, une gamme de saucisses élargie par des merguez de volaille (douces ou aromatisées), des plateaux panachés de saucisses et merguez.

La gamme façon Orloff s'articule autour de deux pièces à partager (poulet, rôti de filet de dinde) et une pièce individuelle (mini rôti de dinde). Cette dernière a été retenue en stand rôtissoire chez une grande enseigne. Cette gamme se démarque dans les linéaires puisque les volailles façon Orloff ne se trouvent qu'au rayon traditionnel.

La gamme des panés fromagers, a vu son développement technique bien avancé. Une offre saisonnière est maintenant prête à être proposée aux clients. Les gammes printemps été (avec les saveurs chèvre / panure sésame, ail et fines herbes et mozzarella) et automne/hiver (avec les saveurs savoyard, 3 fromages/poireaux et camembert) permettent d'avoir une position renforcée dans ce secteur.

Enfin, la gamme festive a clôturé l'année 2015 avec le changement de packaging de la dinde entière semi-désossée farcie à la forestière avec des cèpes. Les étiquettes pour les volailles entières ont été « relookées ».

## **2. PARTICIPATIONS**

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, DUC a constitué, en qualité d'actionnaire unique, les deux sociétés suivantes :

- ALPHA, dont la nouvelle dénomination est VOLEFI, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros lors de la constitution et porté à 375.790 euros par décisions du 31 mars 2016, dont le siège social est à Chailley (89770), Grande Rue et immatriculée sous le numéro 817 407 919 RCS Sens ;
- OMEGA, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à Chailley (89770), Grande Rue et immatriculée sous le numéro 817 407 596 RCS Sens.

DUC n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune autre participation relevant de l'article L.233-6 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la société DIALZO, dont nous détenions 38,76% du capital au 31 décembre 2010, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de commerce de Périgueux. Par jugement du 10 décembre 2009, la poursuite de l'activité avait été décidée et un plan de cession avait été entériné par jugement du 5 janvier 2010. La valeur de ces titres a par conséquent été intégralement provisionnée dans nos livres.

### 3. ACTIVITE DES FILIALES - Contributions sociales (hors éliminations intra-groupe)

Il est rappelé que, depuis 2005, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles des filiales SCEA DE VARENNES, CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE ont été modifiées et l'amortissement est désormais calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant de l'actif corporel.

#### SCEA DE VARENNES

La SCEA DE VARENNES, dont DUC détient 99,90%, a fourni environ 126 608 poulettes exclusivement au Groupe, comme au cours de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires	1267 K€
Résultat d'exploitation	25 K€
Résultat	23 K€

#### CHAROLLES ACCOUVAGE

Cette société, filiale à 100% de DUC, loue son couvoir de Charolles (71) à sa société-mère.

Chiffre d'affaires	130 K€
Résultat d'exploitation	65 K€
Résultat	43 K€

#### DROME ACCOUVAGE

Cette société, filiale à 66% de DUC, loue son couvoir de Crest (26) à sa société-mère.

Chiffre d'affaires	107 K€
Résultat d'exploitation	41 K€
Résultat	29 K€

#### NUTRI-BOURGOGNE

Cette société, filiale à 100% de DUC, a produit plus de 147 329 tonnes d'aliment en 2015 contre 146 450 tonnes en 2014.

Chiffre d'affaires	42 896 K€
Résultat d'exploitation	238 K€
Résultat	165 K€

#### SCI DE VARENNES

Cette société, filiale à 100% de DUC, est propriétaire de terrains qui jouxtent ceux dont dispose la SCEA de Varennes. La SCI de Varennes met ses terrains à disposition de la SCEA.

Produits d'exploitation	3 K€
Résultat	(1) K€

#### FONCIERE DUC

ROTISSERIE DUC DIJON a évolué et étendu ses activités à la détention d'immeubles et terrains ainsi qu'aux opérations connexes à cette détention. La dénomination sociale est maintenant FONCIERE DUC. Depuis le 20 octobre 2014, elle détient les actifs immobiliers et agencements que DUC et ses filiales Nutri Bourgogne et Charolles Accouvage ont apportés en augmentation de capital pour un montant total de 14 545 K€.

Chiffre d'affaires	1 366 K€
Résultat d'exploitation	255 K€
Résultat	233 K€

Compte tenu de la situation des capitaux propres de cette filiale, détenue à 94.11% par DUC les titres sont dépréciés à hauteur de 533 k€ depuis le 31/12/2014.

#### D.R.B.

DUC détient 51% du capital de cette société de droit bulgare, immatriculée au cours du second semestre 2008, dédiée à la production et la commercialisation de poulets de qualité supérieure à marque DUC sur le circuit frais en Bulgarie.

Résultat net 133 K€

#### ALPHA dont la dénomination est devenue VOLEFI

Cette société, filiale à 100 % de DUC, a été constituée en vue de la réalisation de la filialisation de l'activité "dinde" du site de Riec sur Belon et visée au paragraphe "1.3 Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice".

Chiffre d'affaires 0 K€  
Résultat d'exploitation 0 K€  
Résultat 0 K€

#### OMEGA

Cette société, filiale à 100 % de DUC, n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice écoulé.

Chiffre d'affaires 0 K€  
Résultat d'exploitation 0 K€  
Résultat 0 K€

### 4. CAPITAL - ACTIONS

#### 4.1. Composition de l'actionnariat

Toutes les actions composant le capital de DUC sont de même catégorie.

Le capital est réparti de la manière suivante :

	Au 31/ 12/ 2015	Au 31/ 12/ 2014
Financière Duc	43,37 %	43,37 %
Verneuil Participations	24,87 %	24,87 %
Verneuil & Associés	0,00%	0,38 %
<i>Sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>68,24 %</i>	<i>68,62 %</i>
CECAB <sup>1</sup> CEntrale Coopérative Agricole Bretonne	16,82 %	16,82 %
Public	10,31%	9,93%
Auto-détention	4,63 %	4,63 %

<sup>1</sup> La CEntrale Coopérative Agricole Bretonne est née en 1968 en Bretagne Sud du regroupement de cinq coopératives morbihannaises qui compte aujourd'hui 9000 adhérents en Bretagne.

Présente depuis 2007 par augmentation de capital, son entrée est liée à la reprise par DUC de son site de transformation de dindes de Riec sur Belon qui a souhaité pérenniser ses approvisionnements de dindes et créer un partenariat à long terme.

#### 4.2. Marché des actions

cours au 1<sup>er</sup> janvier 2015 1,37 €  
cours au 31 décembre 2015 1,18 €  
cours le plus haut de l'année 1,54 €  
cours le plus bas de l'année 1,00 €



### 4.3 Opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et personnes assimilées

Aucune opération visée à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier excédant un montant, cumulé avec ceux d'autres opérations semblables, de 5.000 euros n'a été réalisée par les dirigeants et personnes assimilées au cours de l'exercice.

### 4.4. Rachat par la société de ses propres actions

#### Opérations réalisées au cours de l'exercice

Au 31 décembre 2015, DUC détenait 86.327 actions, représentant 4,63% de son capital, pour une valeur totale d'achat de 914.645,80 €uros et dont la valeur de marché était, à cette date, de 101 046 €uros. Il n'y a pas eu de frais de négociation sur ces opérations d'achat d'actions propres.

L'Assemblée générale mixte du 6 avril 2012 a approuvé le programme de rachat d'actions qui lui a été soumis par le Conseil d'Administration et a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation conformément à l'article L.225-209 alinéa 3 du Code de commerce et pour une durée de 18 mois expirant le 5 octobre 2013 inclus, à faire acheter par DUC ses propres actions.

Lors de la séance du 18 juin 2012, DUC a acquis, dans le cadre du nouveau programme de rachat, 38.880 actions ayant appartenues à la CAFO moyennant un prix moyen pondéré de 1,96 euros soit moyennant un prix total de 76.204,80 euros.

En 2015, DUC n'a réalisé aucun mouvement d'achat ou vente de ses actions.

Le capital social de DUC est désormais composé de 1.862.688 actions dont 86.327 actions sont détenues par DUC en vue de leur conservation et, le cas échéant, de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 septembre 2012 a ratifié, en tant que de besoin, le rachat des 38.880 actions susvisées par le Directeur Général et a délégué, en application de l'article L.225-209 alinéa 3 du Code de commerce, à Monsieur Joël MARCHAND, Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour faire acheter par DUC ses propres actions dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale mixte du 6 avril 2012 et ce, pour la durée du programme restant à courir, étant rappelé que ledit programme de rachat pourra être utilisé en vue des finalités suivantes :

- annuler des actions dans les conditions prévues par la loi,
- assurer la liquidité et l'animation du marché du titre de DUC par l'intermédiaire d'un ou plusieurs prestataires de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de DUC par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière ;
- attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de DUC ou des sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, et notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan interentreprises ou par voie d'attribution gratuite d'actions ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF et, plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

DUC pourra acquérir, dans le cadre du programme de rachat, un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social au jour de l'utilisation de l'autorisation conférée au Conseil d'administration, soit théoriquement 186.268 actions (sous réserve d'ajustements qui seraient liés aux éventuelles opérations sur le capital).

Conformément à la loi, le nombre maximum d'actions détenu par DUC à quelque moment que ce soit ne pourra excéder 10% des actions composant le capital social à la date considérée.

DUC pourra, dans le cadre de l'autorisation conférée au Conseil d'administration, acquérir des actions dans la limite d'un prix maximum de 12 euros par action (ou la contre-valeur de ce montant à la même date dans toute autre monnaie), sous réserve des ajustements liés aux opérations sur le capital de DUC.

Les actions acquises pourront être cédées dans les conditions fixées par l'AMF dans sa position du 19 novembre 2009 relative à la mise en œuvre du régime de rachat d'actions propres. Le prix minimum de vente sera de 10 euros par action.

Le montant maximal des fonds que DUC pourra consacrer au rachat de ses propres actions ne pourra excéder 2.235.216 euros.

Les actions auto-détenues par DUC n'ont pas droit de vote et les dividendes leur revenant sont affectés au report à nouveau.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués en une ou plusieurs fois, dans le respect des règles édictées par les autorités de marché, par tous moyens, notamment sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré, y compris par l'intermédiaire d'instruments financiers dérivés et à tout moment, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange ainsi que de garantie de cours, étant précisé que la part du programme qui pourra s'effectuer par négociation de blocs ne sera pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

#### **4.5. Participation des salariés au capital de DUC**

Au 31 décembre 2015, le personnel de DUC et de ses filiales ne détient aucune action DUC faisant partie d'une gestion collective ou frappée d'incessibilité dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par le biais d'un fonds commun de placement.

Pour rappel, un projet de résolution tendant à déléguer au Conseil d'Administration la compétence en vue d'une augmentation de capital réservée aux salariés en application de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce vous a été présentée à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2015.

#### **4.6. Options sur les actions de DUC**

Il n'existe pas d'option de souscription ou d'achat d'actions de DUC.

#### **4.7. Délégations en cours**

Le tableau ci-après récapitule, conformément aux dispositions du 7<sup>ème</sup> alinéa de l'article L.225-100 du Code de commerce, les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration.

Objet de l'autorisation	Plafond nominal	Echéance /durée	Utilisation en 2015
<b>Emissions de titres</b>			
1. Augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la CECAB (AGE du 9 décembre 2015 - 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> résolutions)	- Augmentation de capital : 2.000.000 € par émission de 500.000 actions nouvelles de 4 euros €	9 juin 2017 (18 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.
2. Augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (AGE du 9 décembre 2015 - 4 <sup>ème</sup> résolution)	- Augmentation de capital : 3.333.332,60 € maximum par émission d'un maximum de 2.564.102 actions nouvelles de 1,30 €	9 juin 2017 (18 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.
<b>Emissions réservées aux salariés</b>			
Augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des salariés ou mandataires sociaux adhérant à un PEE (AGM du 16 juin 2015 - 15 <sup>ème</sup> résolution)	- Augmentation de capital : maximum 2 % du montant nominal du capital social au jour de l'utilisation	9 février 2018 (26 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.
<b>Réduction de titres</b>			
Réduire le capital (AGE du 9 décembre 2015 - 3 <sup>ème</sup> résolution)	- Réduction de capital : 6.379.257,60 € par (i) réduction de la valeur nominale des actions de 4 € à 1,30 € et (ii) imputation du compte "Report à nouveau"	9 juin 2017 (18 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.

#### 4.8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application des dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun des éléments visés audit article n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique et que notamment :

- il n'existe pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et/ou aux transferts d'actions ;
- DUC n'a, par ailleurs, pas connaissance de clauses de conventions entre actionnaires qui restreindraient l'exercice de ses droits de vote et/ou le transfert de ses actions ;
- à la connaissance de DUC, il n'y a pas de détenteur de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- il n'existe pas de système d'actionnariat du personnel ;
- DUC n'a pas conclu d'accord susceptible de prendre fin ou d'être modifié en cas de changement de contrôle.

## 5. COMPTES SOCIAUX : RESULTATS - AFFECTATION

### 5.1. Examen des comptes et résultats sociaux

#### Continuité d'exploitation

Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31/12/15 en application du principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses suivants :

- a) La mise en œuvre des dispositions du protocole de conciliation signé en date du 30 juin 2015 et homologué par le tribunal de commerce de Sens en date du 29 juillet 2015 :
  - des augmentations de capital décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/15 qui a délégué sa compétence et/ou ses pouvoirs au Conseil d'Administration pour les mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus. Ces augmentations devraient être réalisées d'ici fin juin 2016. Une est garantie à hauteur de 2,5 M€ minimum par le Groupe Verneuil et mise à disposition avant le 31/12/15 et l'autre doit être effectuée par compensation avec une créance en compte courant de 2 M€.
  - l'obtention (déjà actée) d'une subvention d'un montant de 700 K€ (FranceAgriMer) pour son programme stratégique d'investissements, conditionnée par la reconstitution des fonds propres sociaux.
  - du protocole de conciliation signé fin juillet 2015 avec ses principaux créanciers au cours duquel les remboursements seront progressifs sur 7 ans pour un montant de 11,5 M€ (dont 776 K€ d'intérêts) et
  - d'un échéancier de remboursement avec les caisses de retraites pour 1,5 M€ en principal.
  - du soutien de la CECAB et du Groupe AVRIL par des abandons partiels de leurs encours fournisseurs acté dans le protocole de conciliation pour un montant de 2,2 M€.
  - l'obtention d'un préfinancement du CICE 2015 pour un montant de 1 092 K€.
- b) l'obtention à court terme d'un financement de 5 M€ par cession bail des actifs d'exploitation des sites de Chailley, Riec et Saint-Bauzély en cours de négociation.
- c) la mise en place d'une facilité de trésorerie ponctuelle de l'ordre de 3,5 M€, qui sera négociée prochainement, dans le cadre du soutien gouvernemental à la filière avicole française suite aux difficultés rencontrées du fait de l'influenza aviaire.

L'ensemble de ces mesures et la réalisation d'un EBITDA 2016 positif constituent les conditions nécessaires permettant d'assurer le financement des besoins d'exploitation et des investissements et par voie de conséquence de lever l'incertitude portant sur la continuité d'exploitation. Dans le cas inverse, l'application des principes comptables généralement admis en France dans un contexte de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Cette méthode est appliquée suite à la mise en œuvre chez DUC des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005. La méthode rétrospective de réallocation des valeurs brutes a été retenue avec la méthode de décomposition des immobilisations.

Les créances non échues cédées à l'affactureur, mentionnées en engagement hors bilan sont de 18.203.745 euros contre 18.046.007 euros au 31.12.14

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 177.026.897 € contre 183.395.827 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 3.47 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 849 contre 899 pour l'exercice précédent.

Le montant des salaires et charges sociales s'élève à 31.435.499 € contre 32.492.916 €, soit une diminution de 3.25 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 180.628.200 € contre 186.091.280 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 2.93 %.

Au 31 décembre 2015, le résultat d'exploitation ressort à (2.704.457) € contre (981.466) € pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de (353.326) € des produits et frais financiers, il s'établit à (3.057.783) € contre (1.322.324) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel à hauteur de 3.137.926 € et d'un profit sur le poste impôt sur les sociétés de 109.364 €, l'exercice clos le 31 décembre 2015 enregistre un bénéfice de 189.507 € contre un bénéfice de 104.890 € au titre de l'exercice précédent.

## **5.2. Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 189.507 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce bénéfice au compte report à nouveau, lequel s'élèvera, par conséquent à (23.609.892) €.

Les capitaux propres de DUC s'élèvent à (8.749.187) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## **5.3. Situation des capitaux propres de DUC**

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2009 a constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2008 de DUC s'était soldé par une perte de 7.714.704 euros qui a eu pour effet de ramener les capitaux propres à 6.690.456 euros, soit à un montant inférieur à la moitié du capital social.

En application des dispositions légales, DUC disposait d'un délai expirant le 31 décembre 2011 pour réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'avaient pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

L'activité de DUC n'ayant pas permis de reconstituer à ce niveau les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2011, l'Assemblée Générale Mixte du 6 avril 2012 a décidé de réduire le capital pour apurer le montant des pertes à hauteur de 9.872.246,40 euros par imputation sur le capital social qui a été ramené de 17.322.998,40 euros à 7.450.752 euros.

Cette réduction de capital n'a pas permis de ramener le montant des capitaux propres de DUC au minimum de la moitié du capital social.

En 2014, la société DUC SA et ses filiales Nutri Bourgogne et Charolles Accouvage ont transféré leurs actifs immobiliers et agencements à la Foncière DUC. Cela a permis de dégager une plus value de 3 107 k€ dans les comptes sociaux de DUC et sans impact sur ses comptes consolidés.

Au 31 décembre 2015, le montant des capitaux propres de DUC ressort à (8.749.187) euros.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2015 a délégué sa compétence et/ou ses pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de réaliser plusieurs augmentations de capital qui permettraient de contribuer à ramener le montant des capitaux propres de DUC au minimum de la moitié du capital social.

#### **5.4. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 5.000 €, correspondant à des amortissements sur des véhicules pris en location et auquel correspond un impôt de 1.666 euros.

#### **5.5. Réintégration fiscale de frais généraux**

Nous vous précisons, pour information, qu'aucune réintégration fiscale de frais généraux n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé par application de l'article 39-5 du Code Général des Impôts.

## 5.6. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats réalisés par DUC au cours des cinq derniers exercices.

<i>Date d'arrêté</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	12	12	12	12	12
<b><i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i></b>					
Capital social	7 450 752,00	7 450 752,00	7 450 752,00	7 450 752,00	17 322 998,40
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 862 688,00	1 862 688,00	1 862 688,00	1 862 688,00	1 862 688,00
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b><i>OPERATIONS ET RESULTATS</i></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	177 026 896,62	183 395 496,01	198 864 750,02	188 823 808,38	182 411 682,78
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 859 412,65	668 133,31	(24 007 324,33)	(76 140,05)	1 962 541,15
Impôts sur les bénéfices	(109 364,00)	(64 042,00)	(109 506,00)	(95 323,00)	(148 363,00)
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 779 269,79	627 284,88	(20 864 172,18)	3 123 454,83	2 152 486,96
Résultat net	189 506,86	104 890,43	(3 033 646,15)	(3 104 271,88)	(41 582,81)
Résultat distribué					
<b><i>RESULTAT PAR ACTION</i></b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,06	0,39	(12,83)	0,01	1,13
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,10	0,06	(1,63)	(1,67)	(0,02)
Dividende attribué					
<b><i>PERSONNEL</i></b>					
Effectif moyen des salariés	849,00	899,00	893,00	854,00	840,00
Masse salariale	22 688 122,25	23 532 966,29	23 507 095,80	22 193 887,18	21 691 409,15
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 747 376,82	8 959 949,32	9 174 173,95	9 347 736,87	8 892 257,86

## 6. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES DE DUC

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe DUC au 31 décembre 2015 s'élève à 180,61 millions d'euros, en baisse de 2.54 % par rapport à la même période en 2014.

Durant l'année 2015, DUC a évolué dans un marché perturbé, marqué par une consommation de volaille en baisse et l'arrivée de plusieurs cas d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest de la France en fin d'année.

Ce phénomène d'influenza a des conséquences significatives pour le Groupe DUC puisque de nombreux pays ont fermé leurs frontières aux produits français, notamment la Chine et l'Afrique du Sud, deux principaux débouchés à l'export pour le Groupe. A noter que pour la Chine en particulier, le Groupe, qui enregistrait des volumes d'activité remarquables sur le 2<sup>nd</sup> semestre (+ 2M€), a stoppé nette le 24 novembre toutes les exportations vers ce pays.

Sur la GMS, le Groupe DUC est impacté par la baisse significative des volumes et de l'activité (- 3 M€) sur certaines gammes de produits élaborés de volaille, en grande partie liée à la fin du contrat qui liait le Groupe DUC à Keranna Productions, signé au moment de la vente du site de Plumelin en avril 2011.

Les volumes et l'activité en « RHF Surgelé » sont en repli (- 4 M€) avec des prix tirés à la baisse par une concurrence exacerbée des produits d'importation.

La gamme festive de Noël a bien fonctionné cette année, avec une tendance croissance de la demande des consommateurs pour de petites pièces et des produits élaborés, au contraire des précédentes années où les pièces entières plus volumineuses étaient de mises.

L'activité en Bulgarie, à marque DUC, continue à bien se développer et a atteint un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros HT en 2015.

### 6.1. Evolution et ventilation du chiffre d'affaires DUC

(en K€)	31.12.2015			31.12.2014		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes						
Ventes de marchandises				(4)		(4)
Biens	162.622	11.576	174.198	169.754	10.772	180.526
Prestations de services	2.829		2.829	2.871		2.871
Total	165.451	11.576	177.027	172.621	10.774	183.395

### 6.2. Ratios économiques

(en K€)	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires net	177.027	183.395	198.865
Capitaux propres	(8.749)	(8.939)	(8.928)
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an	376	15	27
Dettes fournisseurs	24.930	29.958	27.985
Créances clients (nettes de provisions)	2.746	3.845	783

#### • ratio d'indépendance financière

Le ratio d'indépendance financière, ou capacité d'endettement de DUC à plus d'un an a été calculé selon la méthode suivante :

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit  
à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an

-----

Capitaux propres

31/12/2015	31/12/2014
N/A*	N/A*

\*Ce résultat est négatif

#### • durée moyenne des dettes fournisseurs

Le « ratio » durée moyenne des dettes fournisseurs a été déterminé comme suit :

Dettes fournisseurs  
----- x 360 jours  
Chiffre d'affaires

31/12/2015	31/12/2014
51 jours	59 jours

Le compte fournisseurs présente un délai moyen de règlement de 51 jours, en diminution en 2015 par rapport à l'exercice précédent.



• **durée moyenne des créances clients**

Le « ratio » durée moyenne des créances clients a été calculé de la façon suivante :

Créances clients - provisions +affacturage ----- Chiffre d'affaires	x 360 jours	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
		42 jours	43 jours

les créances non échues cédées à l'affactureur sont mentionnées en engagement hors bilan pour un montant de 18.203.745 € contre 18 046 007 € en 2014.

**6.3. Dettes fournisseurs par échéances contractuelles (en K€)**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Echu	6 782	10.052
De 0 à 30 jours	5 146	3.980
De 31 à 60 jours	906	2.685
61 jours et plus	730	3.387
Non échu	15447	16.676
<b>Total</b>	<b>22.229</b>	<b>26.728</b>

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des éléments suivants :

- Effets à payer pour 338 K€
- Factures fournisseurs non parvenues pour 2.362 K€ pour lesquelles l'échéance n'est pas connue.

L'encours fournisseur échu concerne principalement la CECAB, fournisseur actionnaire de DUC, qui a accordé des facilités et dont l'encours s'élève, au 31 décembre 2015, à 6.740 K€ dont 4.224 K€ échu.

**7. ANALYSE DES RISQUES DE MARCHÉ DE DUC ET DE SON GROUPE**

Les dispositions ci-après portant sur l'analyse des risques de marché pour DUC et ses filiales qui composent son groupe.

Des cas d'influenza aviaire se sont déclenchés dans le sud-ouest de la France fin novembre 2015 et ont considérablement restreint les possibilités d'exportation de toutes les entreprises françaises (y compris DUC).

Si cette situation devait persister, elle pourrait avoir des conséquences dramatiques pour l'ensemble de la filière avicole et donc pour DUC.

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

**7.1. Risque de liquidité**

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC s'élève à 4.304 K€ au 31 décembre 2015 et est constituée exclusivement en Euros. Les dettes ne sont pas assorties de "covenants".

Au vu de la situation financière de la société et de ses fonds propres, la capacité d'accès au crédit est limitée. En conséquence, sa dette financière est faible.

Le Groupe DUC opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail lorsqu'il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe DUC fait appel à l'affacturage (représentant 18.204 K€).

En cas de dégradation de la situation liée à des phénomènes extérieurs (influenza, cours des matières premières,...), DUC s'en remet à ses actionnaires pour assurer la continuité d'exploitation. Il est en effet peu probable d'obtenir des concours de la part des organismes bancaires étant donnée la situation globale de la filière avicole française et celle de DUC en particulier.

## **7.2. Risque de taux d'intérêts**

Au 31 décembre 2015, DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable, elle n'a donc pas de couverture du risque de taux.

Le capital remboursé sur les emprunts au cours de l'exercice s'est élevé à 38 K€ avec des intérêts réglés en plus de cette somme pour un montant de 94 K€. Le taux moyen des intérêts versés au cours de l'exercice s'établit à 5 %. Sur cette même période, les frais financiers supportés par l'entreprise se sont élevés au total à 536 K€ (intérêts d'emprunts inclus). Ils concernent essentiellement l'affacturage.

## **7.3. Risque de change**

Les risques de change sont quasi inexistants car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 0,18% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises.

Duc détient des titres de filiales ou participations (DRB) en devises (leva) mais aucun risque de change n'y est associé.

DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

## **7.4. Risque sur actions**

DUC détient, au 31 décembre 2015, 86.327 actions, représentant 4,63% du capital, pour une valeur totale d'achat de 914.645,80 € et dont la valeur de marché était, à cette date, de 101.046 €.

La sensibilité du résultat de DUC à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut donc être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la société.

## **7.5 Risque de dépendance lié à l'augmentation des prix et à l'éventuelle pénurie des matières premières**

La fluctuation du prix des matières premières qui entrent dans l'alimentation des volailles et qu'il n'est pas toujours possible de répercuter sur les prix de vente peut affecter les résultats de DUC.

C'est pourquoi, pour minimiser le risque, il est procédé à des achats à terme afin de couvrir au maximum les besoins.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 31/12/2015 est de 63.84 % de nos besoins estimés pour 2016.

Le tonnage total pour ces matières premières est de 110 160 tonnes.

### **7.6. Risque industriel et lié à l'environnement**

Les sites industriels du Groupe DUC répondent aux critères exigés par la réglementation sur les établissements soumis à autorisation préalable. Le Groupe dispose également des agréments sanitaires nécessaires à la commercialisation de ses produits (agrément UE).

DUC veille au respect des déclarations obligatoires et à l'obtention des autorisations nécessaires.

Les organismes officiels pratiquent régulièrement des contrôles visant à vérifier le respect de la réglementation pour les produits fabriqués par le Groupe.

Le Groupe est également soumis à une réglementation très contraignante en matière de protection de l'environnement et DUC, pour formaliser sa démarche environnementale a choisi de mettre en place la certification ISO 14001 sur le site de Chailley. Un système de management environnemental a donc été mis en place selon le référentiel de la norme ISO 14001. Cette démarche a été mise en œuvre en 1998 et la certification a été obtenue en 2003.

Un audit de suivi de certification ISO 14001 du site de Chailley s'est déroulé avec succès en septembre 2012. Notre système de management de l'environnement continue à faire ses preuves et à s'améliorer.

Ce système de management environnemental diminue considérablement les risques compte tenu du suivi et de la surveillance des installations industrielles qu'il impose. Il n'a donc pas été procédé à une estimation ni à un provisionnement de ces risques.

Des informations complémentaires sur le thème de l'environnement et du développement durable figurent également au paragraphe 13.2.

### **7.7. Risque de dépendance lié à la concentration de la distribution et à un nombre plus restreint de clients**

DUC propose une gamme de produits pour tous les secteurs de distribution (GMS, hard-discount, RHF, collectivités, ...), ce qui permet au groupe d'obtenir un bon équilibre entre les différents segments de marché même si la grande distribution reste prépondérante.

L'élargissement des gammes avec les nouveaux produits (halal, panés,...) rend le groupe également moins vulnérable face à la grande distribution.

Par ailleurs, au cours des récentes crises, DUC a su conserver sa clientèle en s'appuyant, notamment, sur la qualité de ses produits, ses garanties en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité, ainsi que sur le respect de ses engagements à l'égard de ses clients.

### **7.8. Risque sanitaire**

Pour la sécurité des aliments qu'il commercialise, le groupe Duc veille en permanence à la qualité de ses produits et a mis en place un système qualité basé sur l'analyse des risques et respecte la réglementation applicable à son secteur d'activité.

Pour contrôler ces dispositions nous faisons appel à un organisme certificateur accrédité qui effectue plus de 80 jours d'audit par an sur la filière et les sites de production.

Le groupe dispose d'un laboratoire de microbiologie qui a réalisé plus de 15.000 analyses en 2015.

Nous avons choisi de faire certifier cette démarche selon le référentiel IFS, portant sur la sécurité des aliments (sains et sûrs) et le management du système qualité dans l'entreprise. Tous les ans les sites industriels sont audités et l'ensemble des 290 exigences du référentiel est passé en revue.

L'engagement du Groupe dans la filière a nécessité la mise en place des mesures qui pourraient être nécessaires s'il survenait un événement extérieur tel qu'une épizootie aviaire.

## **7.9. Risque informatique**

La sécurisation des données et l'accessibilité des systèmes sont assurées par le service informatique du Groupe, lequel service veille également à la sécurité globale du système contre les risques d'intrusion et de piratage.

Le bon fonctionnement des systèmes d'information est indispensable à l'activité du Groupe (produits ultra frais). Tout dysfonctionnement grave pourrait pénaliser l'activité. Le plan de continuation d'activité établi par la mise en place de serveurs sur chaque site en doublon et d'une solution internet pour le réseau intersites minimise ainsi la rupture d'activité.

## **8. COMPTES CONSOLIDES : RESULTATS - APPROBATION**

### **8.1. Examen des comptes et résultats consolidés**

#### **8.1.1. Présentation des états financiers consolidés**

- Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.
- Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4 de l'annexe : Périmètre de consolidation.
- Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.
- Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :
  - des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;
  - des terrains évalués à leur juste valeur.
- Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.
- Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

#### **8.1.2. Continuité d'exploitation**

##### Continuité d'exploitation

Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31/12/15 en application du principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses suivants :

- a) La mise en œuvre des dispositions du protocole de conciliation signé en date du 30 juin 2015 et homologué par le tribunal de commerce de Sens en date du 29 juillet 2015 :

- des augmentations de capital décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/15 qui a délégué sa compétence et/ou ses pouvoirs au Conseil d'Administration pour les mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus. Ces augmentations devraient être réalisées d'ici fin juin 2016. Une est garantie à hauteur de 2,5 M€ minimum par le Groupe Verneuil et mise à disposition avant le 31/12/15 et l'autre doit être effectuée par compensation avec une créance en compte courant de 2 M€.
  - l'obtention (déjà actée) d'une subvention d'un montant de 700 K€ (FranceAgriMer) pour son programme stratégique d'investissements, conditionnée par la reconstitution des fonds propres sociaux.
  - du protocole de conciliation signé fin juillet 2015 avec ses principaux créanciers au cours duquel les remboursements seront progressifs sur 7 ans pour un montant de 11,5 M€ (dont 776 K€ d'intérêts) et
  - d'un échéancier de remboursement avec les caisses de retraites pour 1,5 M€ en principal.
  - du soutien de la CECAB et du Groupe AVRIL par des abandons partiels de leurs encours fournisseurs acté dans le protocole de conciliation pour un montant de 2,2 M€.
  - l'obtention d'un préfinancement du CICE 2015 pour un montant de 1 092 K€.
- b) l'obtention à court terme d'un financement de 5 M€ par cession bail des actifs d'exploitation des sites de Chailley, Riec et Saint-Bauzély en cours de négociation.
- c) la mise en place d'une facilité de trésorerie ponctuelle de l'ordre de 3,5 M€, qui sera négociée prochainement, dans le cadre du soutien gouvernemental à la filière avicole française suite aux difficultés rencontrées du fait de l'influenza aviaire.

L'ensemble de ces mesures et la réalisation d'un EBITDA 2016 positif constituent les conditions nécessaires permettant d'assurer le financement des besoins d'exploitation et des investissements et par voie de conséquence de lever l'incertitude portant sur la continuité d'exploitation. Dans le cas inverse, l'application des principes comptables généralement admis en France dans un contexte de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

### 8.1.3. Normes et méthodes

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2015 sont établis conformément aux normes International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Elles concernent principalement :

- IFRIC 21 Taxes
- Améliorations annuelles 2011-2013

IFRIC 21 a été appliquée rétrospectivement et les impacts sur les comptes 2014 sont mentionnés au § 1.6.2 de l'annexe consolidée.

Le groupe n'a anticipé aucun des textes IFRS applicables par anticipation dès 2015.

Il est rappelé que l'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les

amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

#### **8.1.4. Rappel des comptes consolidés**

Un rappel des comptes consolidés de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires du Groupe DUC s'est élevé à 180.609 K€ contre 185.316 K€ pour l'exercice précédent, à périmètre comparable. On peut donc constater une diminution du chiffre d'affaires consolidé de 2.54 %.

Le résultat opérationnel courant ressort pour l'exercice à (1.363) K€ contre (2.554) K€ pour l'exercice précédent retraité.

Le coût de l'endettement financier net est passé de (506) K€ en 2014 à (242) K€ au 31 décembre 2015.

Une charge d'impôt de 12 K€ a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le résultat net s'établit donc à 569 K€, dont 494 K€ de résultat net part du groupe, en 2015 contre (3.781) K€, dont (3.842) K€ de résultat net part du groupe retraité, au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de base par action s'élève à 0.32 € au 31 décembre 2015 contre (2.13) € au titre de l'exercice 2014.

#### **8.2. Proposition d'approbation des comptes consolidés**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (Etat du résultat global, état de la situation financière, un tableau des flux de trésorerie consolidés, un tableau de variation des capitaux propres consolidés et une annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat part du Groupe bénéficiaire à hauteur de 494 K€.

### **9. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et ayant été, au préalable, régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration, ainsi que les conventions qui avaient été autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conformément à l'article L.225-39 du Code de commerce, les conventions conclues avec des filiales à 100 % autorisées avant le 3 août 2014 sont désormais exclues du champ d'application du contrôle des conventions dites réglementées.

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

## **10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part le directeur général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

## **11. AUTRES POINTS SUR LESQUELS LES ACTIONNAIRES SONT APPELES A STATUER**

### **11.1. Projet de renouvellement du mandat d'un administrateur**

Le mandat d'administrateur de Monsieur François GONTIER prend fin à l'issue de la prochaine Assemblée.

Nous vous proposons, par conséquent, le renouvellement de ce mandat pour une durée de six années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **11.2. Projet d'allocation de jetons de présence aux administrateurs non salariés**

En application de l'article L.225-45 du Code de commerce, nous vous proposons d'allouer la somme globale de 15.000 euros en tant que jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration non-salariés de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Telles sont les résolutions que votre Conseil, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, soumet à votre vote.

## **12. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE DUC**

### **12.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration (article 13 des statuts)**

Les administrateurs sont nommés et révoqués dans les conditions prévues par la loi.  
La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur décédé ou démissionnaire ne reste en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'Administration, composé de 5 administrateurs, respecte le nombre minimal imposé par la loi et les statuts, à savoir :

<i>Noms, prénoms et dates de naissance des administrateurs</i>	<i>Dates de nomination ou de renouvellement</i>	<i>Expiration des mandats</i>	<i>Cumul avec un contrat de travail</i>
François Gontier (17/09/68)	07/06/2010	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015*	Non
Joël Marchand (01/03/58)	16/06/2015	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020	Non
André Msika (14/11/38)	16/06/2015	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020	Non
Mariam Chamlal (04/03/73)	13/06/2013	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018	Non
Isabelle Bernard Delore (04/10/55)	24/06/2014	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Non

\* Le mandat d'administrateur de Monsieur François GONTIER prend fin à l'issue de la prochaine Assemblée. Le Conseil d'Administration propose le renouvellement dudit mandat pour une durée de six années, qui expirerait à l'issue de l'Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## 12.2. Pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général est également administrateur. Par une décision du 20 novembre 2002, l'Assemblée générale des actionnaires a adopté des modifications statutaires mettant les statuts en conformité avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques.

Ces dispositions statutaires prévoient notamment la dissociation des fonctions du Président et du Directeur Général de la société. Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général qui dispose donc des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de DUC dans la limite de l'objet social.

## 12.3. Rémunération et avantages

### Rémunération et avantages en nature des membres et organes d'Administration et de Direction

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux de DUC ; cette information porte sur les sommes versées tant par notre société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.



## Dirigeants mandataires sociaux

En €	François GONTIER Président du Conseil d'Administration				Joël MARCHAND Directeur Général			
	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2015		31/12/2014	
	Montants dus	Montants Versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	48.000	48.000	48.000	48.000	132.000	132.000	132.000	132.000
Rémunération variable								
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0	0	0	0	0
Avantages en nature								
Total	48.000	48.000	48.000	48.000	132.000	132.000	132.000	132.000

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
F. GONTIER Président du Conseil Début de mandat : 26.04.00 Fin de mandat : 2016		X		X		X		X
J. MARCHAND Directeur Général Début de mandat : 31.07.96 Fin de mandat : 2016		X		X	X			X

La rémunération du Président du Conseil a été fixée par le Conseil d'Administration du 6 mars 2002 et celle du Directeur Général par le Conseil d'Administration du 20 mai 2003. Les montants de ces rémunérations n'ont pas été modifiés depuis ces dates.

Il est précisé que les critères qualitatifs et quantitatifs liés à la responsabilité sociale et environnementale n'entrent pas dans la détermination de la fixation de la rémunération versée aux dirigeants de Duc.

### Mandataires sociaux non dirigeants

Les administrateurs non-salariés ont perçu en 2015, des jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à savoir :

- Madame Isabelle Bernard Delore : 5.000 euros
- Monsieur Pascal Breton : 5.000 euros  
(démissionnaire à effet de l'AGM du 16/06/2015)
- Madame Mariam Chamlal : 5.000 euros
- Monsieur André Msika : 5.000 euros

Aucune autre rémunération n'a été versée aux mandataires sociaux non dirigeants au cours de l'exercice 2015.

### Sommes provisionnées ou constatées par DUC ou ses filiales aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date

hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

Il n'existe pas d'engagement de versement de pensions, retraites ou autres avantages et engagements viagers aux administrateurs de DUC ou à son Directeur Général.

Il est néanmoins précisé que, par décision du 20 mai 2003, le Conseil d'Administration a approuvé le principe du versement d'une indemnité forfaitaire à Monsieur Joël MARCHAND, Directeur Général, en cas de cessation de ses activités au sein du Groupe DUC.

Cette indemnité, d'un montant représentant les deux dernières années de rémunération du Directeur Général, serait versée en cas de révocation ou de non-renouvellement du mandat du Directeur Général par le Conseil d'Administration quelle qu'en soit la cause, sauf faute grave ou lourde commise par le Directeur Général dans l'exercice de ses fonctions. Cette indemnité serait également versée en cas d'atteinte par le Directeur Général de la limite d'âge fixée par les statuts et entraînant la fin des fonctions du Directeur Général.

#### **Options d'achat ou de souscription, bons de souscription d'action**

Aucune option d'achat ou de souscription ni aucun bon de souscription d'actions émis par DUC ou l'une de ses filiales n'est détenu par un administrateur de DUC ou son Directeur Général. De même, aucune action gratuite ne leur a été attribuée.

#### **12.4. Mandats et fonctions exercés par les administrateurs (au 31 décembre 2015)**

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun de vos mandataires sociaux au 31 décembre 2015.

##### **12.4.1. Sociétés ou entreprises dans lesquelles François GONTIER exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance**

<b>Dénomination des Sociétés</b>	<b>Forme des Sociétés</b>	<b>Qualité dans la Société</b>
DUC	SA	Président du Conseil d'administration
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR	SA	Président du Conseil d'administration
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES	SA	Président Directeur Général
MAGFORCE INTERNATIONAL	SA	Président Directeur Général
FONCIERE DUC	SARL	Gérant
FOCH INVESTISSEMENTS	SARL	Gérant
AMAURY	SCI	Gérant
FOCH SCHUMAN	SCI	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS - Gérant
MAILLOT ARGENTINE	SCI	Gérant
MATIGNON	SNC	Gérant
MURILLO COURCELLES	SCI	Gérant
PAVILLON BELVEDERE	SCI	Gérant
VERNEUIL ET ASSOCIES	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS - Gérant
BOULOGNE SEVRES	SCI	Représentant permanent de MAILLOT ARGENTINE - Gérant
LES VERGERS SARL	SARL	Gérant

**12.4.2. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Joël MARCHAND exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance**

DUC	SA	Directeur Général Administrateur
CHAROLLES ACCOUVAGE	SAS	Représentant permanent de DUC Président
DROME ACCOUVAGE	SAS	Représentant permanent de DUC Président
NUTRI-BOURGOGNE	SAS	Représentant permanent de DUC Président
OMEGA	SAS	Représentant permanent de DUC Président
ALPHA / VOLEFI	SAS	Représentant permanent de DUC Président
SCI DE VARENNES	SCI	Représentant permanent de DUC Gérant
SCEA DE VARENNES	SCEA	Gérant
DRB	Société de droit bulgare	Administrateur

**12.4.3. Sociétés ou entreprises dans lesquelles André MSIKA exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance**

Dénomination des Sociétés	Forme des Société	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur
200% POKER	SA	Administrateur
PATRIMOINE ET FORETS DE France	SARL	Gérant
AAM CONSEILS ET PARTICIPATIONS	SARL	Gérant
VERNEUIL PARTICIPATIONS	SA	Administrateur
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES	SA	Administrateur
SOCIETE FRANCAISE DE CASINO	SA	Administrateur
SCPI INTERPIERRE	SCPI	Membre du Conseil de surveillance

**12.4.4. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Mariam CHAMLAL exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance**

Dénomination des Sociétés	Forme des Société	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur
VERNEUIL PARTICIPATIONS	SA	Administrateur

#### 12.4.5. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Isabelle BERNARD DELORE exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur
SOCIETE FRANCAISE DE CASINO	SA	Administrateur
VERNEUIL PARTICIPATIONS	SA	Président Directeur Général
BAROCHE-BERNARD	SARL	Gérant

#### 12.5. Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 11 mars 2008 a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un Comité d'Audit.

Les missions de ce Comité sont les suivantes :

- examen des comptes soumis au Conseil d'Administration,
- assurance que les engagements hors bilan sont actés,
- vérification de la situation de la trésorerie de la société et de ses filiales,
- vérification des procédures de contrôle de gestion interne.

Le Comité est composé d'administrateurs indépendants et les Commissaires aux Comptes, les experts comptables de DUC et les membres du service comptable peuvent y participer.

Monsieur André MSIKA a été désigné en qualité de membre et de Président de ce Comité, pour une durée indéterminée.

#### 12.6. Rapport du Président sur la composition du Conseil d'Administration, ses travaux ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce et des rapports et recommandations de l'Autorité des Marchés Financier (AMF), le Président du Conseil d'Administrations a rendu compte dans son présent rapport, de la composition du Conseil d'Administration, de ses travaux ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par DUC pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le rapport du Président, soumis à l'approbation du Conseil d'Administration, a été approuvé à l'unanimité. Ledit rapport sera rendu public par sa mise en ligne sur le site internet de la Société.

### 13. INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE DUC

Conformément aux dispositions de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives (dite Loi Warsmann) et de son décret d'application du 24 avril 2012, nous vous rendons compte des dispositions d'ordre social et environnemental de l'activité du Groupe DUC ainsi que ses engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Conscient de l'importance de l'expertise et de la contribution de chaque collaborateur pour réussir sa stratégie, le groupe DUC est attentif à l'amélioration des conditions de travail, à l'épanouissement de ses salariés, mais aussi à leur formation.

A cela s'ajoute une volonté de réduire l'impact des activités du groupe sur l'environnement.

L'intégration du développement durable dans les activités du Groupe DUC doit permettre d'asseoir sa pérennité, d'encourager l'innovation et, ainsi, de mener à bien sa stratégie. Pour cela, après l'identification de ses parties prenantes, des indicateurs tels que l'absentéisme et la formation pour le volet social, la consommation d'énergie et d'eau pour le volet environnemental et l'évolution des surfaces d'élevage et la satisfaction des consommateurs pour le volet sociétal sont mis en place et seront suivis.

Les informations contenues dans ce chapitre RSE du Groupe DUC ont été élaborées, qu'il s'agisse des éléments relatifs à l'exercice 2015 ou ceux des années antérieures, sur la base de contributions du réseau interne du Groupe. L'ensemble s'effectue sous la coordination de la Direction Générale. La liste des indicateurs a été définie en s'appuyant sur le Décret français n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale et plus particulièrement sur l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce. Ce référentiel de reporting a été audité par le Cabinet de Saint Front.

Les données contenues dans ce reporting ne tiennent pas compte de la filiale D.R.B. qui fait appel à des prestataires externes tant pour l'élevage des poulets que pour leur abattage, leur transformation, leur conditionnement et leur commercialisation.

### 13.1. Informations sociales

#### 13.1.1. Emploi

##### 13.1.1.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

Zone Géographique Sexe Age	Yonne		Finistère		Gard		Seine & Marne		Drôme		Saône et Loire		Paris	TOTAL	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Femme
Inférieur à 31 ans	27	16	2	1	10	7	4	1	1	3	1	0	0	45	28
entre 31 et 40 ans	35	39	25	17	25	17	2	1	5	1	2	0	0	94	75
entre 41 et 50 ans	71	87	45	63	33	28	4	6	2	2	1	4	1	156	191
entre 51 et 60 ans	34	66	26	24	30	36	9	13	4	1	2	2	0	105	142
Supérieur à 60 ans	3	0	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>	<b>208</b>	<b>99</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>89</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>404</b>	<b>440</b>
	378		207		187		40		19		12		1	844	

En termes de non discrimination et de respect des minorités, le Groupe DUC réaffirme son engagement à lutter contre toute forme de discrimination ainsi que sa volonté de respecter la diversité, l'égalité des chances et l'égalité entre les hommes et les femmes, l'insertion des travailleurs handicapés ou l'origine (ethnique, nationale, culturelle, religieuse, etc.).

En effet, le Groupe DUC, depuis son origine, a toujours pris position en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'embauche qui constitue le fondement de ses pratiques de recrutement en s'appuyant tout simplement sur la loi.

##### 13.1.1.2. Embauches et licenciements

Effectif inscrit	contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	Total
31/12/2015	825	19	844
31/12/2014	844	47	891
31/12/2013	858	52	910

### Embauches réalisées en 2015 avec présence au 31 décembre

Cet indicateur ne tient pas compte des entrées et sorties des salariés en cours d'année et ayant quitté l'effectif au 31 décembre, date référence, ceci afin de permettre un suivi rigoureux de cet indicateur.

L'effectif total en diminution au 31 décembre 2015 est le reflet de la baisse d'activité de l'entreprise.

contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	total
13	15 (dont 2 apprentis)	28

Les embauches effectuées ne se réalisent qu'au vu des nécessités de l'entreprise et en fonction des qualités professionnelles et de disponibilité des candidats. Sont pressenties en priorité les personnes qui ont antérieurement eu l'occasion de travailler, à titre temporaire, dans la société.

La société a pour ambition de développer sa politique en matière d'emploi d'apprentis, population qui constitue une source et une forme fondamentale de formation de futurs responsables.

### Licenciements réalisés par motifs

	2015	2014	2013
Inaptitude physique	11	4	5
Economique	0	0	0
Autres (dont ruptures conventionnelles)	7	11	11
Total	18	15	16

L'année 2015 est la plus néfaste en matière de rupture de contrats au motif d'inaptitude. Malgré un travail en profondeur pour atténuer, voire faire disparaître, les sources de pénibilité, en application des règles et des textes législatifs, les résultats attendus en baisse continue ne se manifesteront qu'au bout d'une période plus longue que celle des trois ans.

Le travail des membres du groupe projet, répartis sur tous les sites, nous apportera à long terme cette amélioration, condition essentielle d'un bien-être au travail.

### ***13.1.1.3 Heures travaillées par la main d'œuvre extérieure à la Société (recours au travail temporaire)***

2015	2014	2013
341 195	310 689	384 480

Malgré les actions menées à tous niveaux en termes de réduction de coûts, associées à des améliorations dans le processus et l'organisation de la production, la consommation de travail temporaire a augmenté en raison des incertitudes du niveau d'activité et les remplacements des congés d'été.

L'objectif de la société reste dans la réduction de l'utilisation de l'emploi temporaire au bénéfice du contrat à durée indéterminée.

#### 13.1.1.4 Evolution des rémunérations

Rémunérations mensuelles moyennes par catégories	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Ouvriers	1 534.26	1 523	1 521
Employés	1 831.97	1 836	1 818
Agents de Maîtrise	2 462.93	2 462	2 440
Cadres	4 682.28	4 730	4 776

Evolution des augmentations	01/01/15	01/01/14	01/01/13
Ouvriers/Employés	+12.50 € bruts	-	+35 € sur le salaire brut
Techniciens/Agents de Maîtrise	+12.50 € bruts	-	1.75%
Cadres	+12.50 € bruts	-	1,60%

L'application d'une augmentation uniforme sur l'ensemble des catégories en 2015 a pour effet de figer la situation antérieure. Les mouvements d'entrée et de sortie des catégories Employés et Cadres expliquent le léger recul de la moyenne.

#### 13.1.2. Organisation du temps de travail et absentéisme

On distingue deux grandes catégories de travailleurs à temps plein :

- Les ouvriers et employés, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 1998. Leur horaire hebdomadaire est de 35 heures modulables de 28 à 42 heures en fonction de l'activité.
- Les agents de maîtrise et les cadres, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 2001 modifié par un accord signé le 21 janvier 2008.

L'absentéisme revêt différentes causes, certaines étant prévisibles, mais la majorité d'entre elles étant subies. Une des causes subies la plus fréquente est l'effet des conditions de travail sur l'organisme.

Au sein de l'entreprise, il est suivi comme indicateur de développement durable en raison de sa signification tant au niveau du bien-être au travail qu'au niveau de la performance économique.

De ces faits, un travail a été engagé en vue d'apporter une amélioration durable dans les conditions d'exercice des tâches, principalement en production. C'est la raison d'être d'une commission, regroupant des correspondants sur chacun des sites et les services de médecine du travail, qui effectue un relevé des risques majeurs et propose des améliorations notamment par la polyvalence et la rotation des postes. La mesure de cette démarche commencera à être durablement probante sur le long terme (plusieurs années).

Du fait d'un effectif justement adapté aux besoins, autant dans les fonctions transversales que dans les postes en direct avec la production, le remplacement doit impérativement être opéré par l'ajout de personnes en contrat temporaire (CDD et intérimaires).

#### 13.1.3. Relations sociales et accords collectifs

Depuis ses origines, le Groupe DUC favorise le développement de relations sociales de qualité fondées sur le respect des instances représentatives du personnel et un dialogue social constructif direct avec ses salariés.

Pour répondre aux attentes des ses salariés, le Groupe mène des démarches de négociation et de conclusion des accords s'appuie sur la réglementation du travail et une permanente relation, informelle autant que formelle, avec les Instances Représentatives du Personnel, principalement avec les Délégués Syndicaux Centraux.

Cette manière de faire est une des conditions du maintien d'un bon climat social.

Chaque année, des Négociations Annuelle Obligatoire sont menées, DUC s'inscrit généralement dans une politique de révision des conditions, financières et/ou des avantages. Celles de 2015, au vu de la situation financière de l'entreprise et des perspectives du marché, se sont conclues sur une augmentation uniforme pour toutes les catégories.

#### 13.1.4 Santé et sécurité

La politique de santé et de sécurité des salariés est pour le Groupe DUC une priorité depuis des années et s'intègre dans l'ensemble de ses activités.

Un plan est en action, répondant aux objectifs de prévention de la pénibilité au travail. Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité de l'accord de 2011. Il doit se traduire par la réduction du niveau des risques encourus par les employés ainsi que le nombre des causes générant jusqu'à présent des TMS, maladies et /ou accidents du travail.

Dans ce domaine, les démarches initiées en 2013 par le site de Chailley ont permis d'obtenir la certification du site à la norme OHSAS 18001 au printemps 2015. Cette certification permettra de dynamiser les démarches dans un processus permanent d'amélioration continue. Ce sont maintenant les sites de Saint-Bauzély et de Riec sur Belon qui se lancent dans la même démarche de certification.

<b>Maladies professionnelles</b>		
<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>30</b>	<b>29</b>	<b>24</b>
<b>Accidents du travail avec arrêt</b>		
<b>2015(*)</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>43</b>	<b>55</b>	<b>53</b>
<b>Taux de fréquence (AT)</b>		
<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>31,2</b>	<b>35,1</b>	<b>30,2</b>
<b>Taux de gravité (AT)</b>		
<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>2,81</b>	<b>2,23</b>	<b>1,51</b>

(\*) Cette donnée exprime le nombre d'accidents du travail reconnus au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

(\*\*) Cette donnée ne comprend que les données des quatre sites industriels

#### 13.1.5. Formation

Le Groupe DUC est attaché au développement professionnel de ses collaborateurs pour leur permettre une progression dans la maîtrise des tâches et des compétences au sein des métiers de l'entreprise mais aussi pour leur faciliter une évolution dans la poursuite de leur carrière.

En 2015, une profonde modification législative et réglementaire de l'affectation des fonds destinés à la Formation a été mise en place.



De ce fait, il n'est pas possible d'effectuer une comparaison d'une année sur l'autre. Toutefois le Groupe aura attribué à la formation l'équivalent de 1,6% de sa masse salariale, partagé entre 1% au titre des sommes qui ont transité par l'OPCALIA et 0,6% affectés directement par l'entreprise.

Les formations dispensées pendant 2641 heures à 467 stagiaires ont eu pour axes prioritaires la prévention, la sécurité, les techniques métiers, la communication et le management, l'acquisition de compétences en application de la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières (GPEC).

L'axe majeur de cette année reste la prévention et la sécurité, auxquelles 247 stagiaires ont été formés ou remis à niveau dans les domaines suivants : CACES, la conduite et la sécurité des installations, les SST, la maîtrise de l'électricité, comme le diagnostic sécurité.

L'acquisition de compétences a alimenté la GPEC en permettant aux membres du personnel d'élargir son niveau de compétences par la pratique d'autres tâches, voire même d'autres métiers que celui auquel il est affecté depuis des années. Cet axe permet aussi d'aider à l'amélioration des conditions de travail par la mise en place d'une mobilité nécessitant de changer de positions, d'effectuer d'autres gestes. A ce titre, l'accord sur la GPEC, suivi de la remise à jour des fiches de poste en fiches métiers et compétences offre aux responsables opérationnels la faculté de faire évoluer le personnel. Un début de mise en place a commencé, par un échantillon de personnes volontaires et ouvertes à cette démarche. Il est par ailleurs planifié l'intervention d'un support externe afin d'aboutir à une démarche GPEC répondant le mieux possible aux objectifs d'amélioration qualitative de la vie au travail comme de l'efficacité de notre exploitation industrielle.

Le Groupe DUC, par son engagement en termes de formation, démontre l'importance qu'il accorde au développement des compétences de ses collaborateurs et, de ce fait, à leur évolution de carrière.

#### **13.1.6. Egalité de traitement**

La politique en application consiste à ne pas faire de distinction de genre en matière professionnelle.

Rémunération : le nombre de femmes employées aux postes de production est nettement supérieur à celui des hommes (60%), mais leur nombre est un peu inférieur à celui des hommes dans les autres fonctions (45%).

Il ne peut y avoir de comparaison statistique objectivement applicable entre les femmes d'une part et les hommes d'autre part si les postes sont différents. Tout salarié exerçant les mêmes tâches et les mêmes responsabilités bénéficie toujours des mêmes conditions d'application de la rémunération.

DUC, dans la mesure du possible et avec le concours des services de l'AGEPHIP, intègre des salariés reconnus handicapés et fait aussi appel aux organismes pour l'entretien des espaces verts, les ESAT. Tout recrutement, toute promotion et toute mutation ne prend en compte cette variable que lorsque les conditions physiques et physiologiques l'exigent, avec si nécessaire l'aval de la médecine du travail.

Qualification et conditions de travail répondent aussi à la seule même contrainte.

#### **13.1.7. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail**

Les dispositions de l'OIT en matière de liberté d'association, de négociation collective, d'élimination du travail forcé et de celui des enfants, et de non discrimination sont de fait appliquées car répondant depuis toujours à l'esprit et à la réglementation en France.

Ainsi, concernant le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, et l'abolition effective du travail des enfants, le Groupe DUC confirme qu'il respecte parfaitement les dispositions des conventions de l'OIT.

## **13.2 Informations environnementales**

### **13.2.1. Politique générale en matière environnementale**

L'attachement des dirigeants et des salariés à leurs régions est une des raisons du développement du groupe DUC. Afin de préserver leur cadre de vie, les femmes et les hommes de l'entreprise ont eu, à chaque étape majeure du développement de la société, le souci de limiter les impacts de l'activité industrielle sur l'environnement.

Les poulets et dindes DUC sont nés et élevés dans des régions de tradition agricole : la Bourgogne, le Sud-Est de la France et la Bretagne. L'intégration de notre activité dans son environnement est une priorité.

Au sein du Groupe, un responsable environnement a en charge la gestion de l'environnement et du respect des réglementations. Sur les sites, des indicateurs environnementaux permettent de mesurer et contrôler l'impact environnemental.

Chaque année, DUC sensibilise son personnel sur des thèmes liés à l'environnement tels que l'économie de l'eau et/ou de l'énergie. Les moyens utilisés sont des analyses concertées intersites des données, des affichages ou des audits, notamment sur le site de Chailley dans le cadre de la certification ISO 14001.

Attentif aux principes du développement durable, le Groupe DUC s'est doté d'une équipe de travail dédiée à ce sujet. Nous avons analysé notre positionnement vis-à-vis des parties prenantes gravitant autour de l'activité de DUC (identification, évaluation de la fréquence et de la qualité des relations...). Progressivement nous structurons notre approche du sujet et cherchons à valoriser le savoir-faire de DUC.

Par ailleurs, notre site de Chailley (abattoir et usine d'aliment) est engagé depuis 12 ans dans la certification environnementale (ISO 14001) par laquelle nous menons une approche raisonnée et chiffrée de notre impact. En 2015, le site a renouvelé sa certification ISO 14001. Notre système de management de l'environnement continue à faire ses preuves et à s'améliorer. Cette certification nous aide à structurer nos efforts et à étendre nos démarches sur l'ensemble de nos établissements.

Dans sa dynamique d'amélioration continue et pour son développement industriel, DUC continue d'investir dans la prévention des risques de pollution, aussi bien sur ses équipements d'épuration de l'eau que sur l'amélioration de son impact en termes d'odeur, mais aussi pour améliorer son impact sur l'environnement avec une installation frigorifique moins polluante et la substitution du fioul lourd au profit du gaz naturel, plus propre.

Duc n'a passé ni provisions ni garanties (au titre de l'ICPE) pour risque en matière d'environnement en 2015

### **13.2.2. Pollution et gestion des déchets**

Chaque site doit gérer avec ses particularités ses risques en matière de pollution et de gestion des déchets.

Tous les sites étant des Installations Classées pour l'Environnement (ICPE), nous veillons particulièrement au respect de la réglementation et déployons les moyens nécessaires à la prévention des risques associés à notre activité.

Sur l'ensemble des établissements, les risques de nuisance peuvent se répartir en 4 familles :

- Les rejets dans l'eau : en sortie de nos stations d'épuration ou par nos épandages
- Les déchets : déchets banals, carton, papier, plastique, ferraille...
- L'air : odeur, fumées...
- Le bruit

#### **La gestion des rejets dans l'eau**

L'exploitation de nos stations d'épuration d'abattoir est sous-traitée à des spécialistes du métier.

Les travaux de renforcement de la capacité de traitement de la STEP de Chailley se sont terminés courant 2014.

#### **Gestion des déchets**

Grâce à ses installations et ses procédés, DUC a les moyens de valoriser l'intégralité de sa matière première qu'est le poulet. C'est dans ce contexte, que l'engagement de DUC dans l'économie circulaire peut être envisagé.

Nos activités génèrent différents types de déchets que l'on peut diviser en 4 grandes familles :

- Les déchets industriels banals : ce sont nos déchets non valorisables en mélange
- Le carton et le papier : issu de nos méthodes d'emballage et de notre administration
- Le plastique : majoritairement venant de surfilm d'emballages et de palettisation
- Les déchets industriels dangereux et la ferraille

#### **La gestion des rejets dans l'air (odeur et bruit)**

Limitier nos impacts « odeur » et « bruit » vis-à-vis de notre voisinage nécessite une organisation raisonnée ainsi que des moyens techniques adaptés et entretenus.

Côté organisation, la fréquence des enlèvements de déchets, les horaires de démarrage des aérateurs de station d'épuration... sont autant d'exemples d'adaptation pour respecter notre entourage.

### **13.2.3 Utilisation durable des ressources**

Pour faire fonctionner nos établissements, nous avons besoin :

- d'eau : principalement pour le process de fabrication et le nettoyage de nos équipements
- d'énergie : principalement pour la fabrication de froid (climatisation des ateliers), la fabrication d'eau chaude et les cuissons vapeur

#### **Gestion des consommations d'eau chez DUC**

Nos activités d'abattage, de découpe et de transformation de viande nécessitent une utilisation raisonnée de l'eau.

L'ensemble de nos sites sont connectés aux réseaux locaux d'eau de ville, souvent en tant qu'approvisionnement principal, parfois en complément à l'usage de forages privés (c'est le cas sur nos sites de Chailley et de Riec sur Belon)

L'eau est utilisée principalement dans notre process (fabrication de vapeur, refroidissement...), et lors du nettoyage de nos équipements.

<i>en m<sup>3</sup> / tonne de produits finis</i>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Ratio des 4 usines DUC	6,4	7,0	6,9

## Gestion des énergies

Sur l'ensemble de ses établissements, DUC consomme de l'énergie sous forme d'électricité ou de vapeur.

Sur 2014-2015, DUC amplifie et structure sa démarche de maîtrise énergétique. Sur les différents sites, des consultants en énergies ont été missionnés pour aider sur différents axes de travail : chasse aux fuites, récupération de chaleur, isolation thermique, contrôle des prestataires et sensibilisation du personnel.

De plus en 2015 le site de Chailley a été certifié à la norme de management de l'énergie (ISO 50 001).

En quelques chiffres : Electricité + vapeur

<i>en MWh/ tonne de produits finis</i>	2013	2014	2015
Ratio des 4 usines DUC	0,9	1,0	1,0

Parmi les faits marquant pour la période 2014-2015, les deux sites de Chailley et Riec sur Belon ont été équipés de cuve GNL (Gaz Naturel Liquéfié) qui alimentent les chaufferies en gaz, en substitution du fioul utilisé jusqu'alors.

Des atouts économiques : Non seulement le prix du gaz naturel est inférieur à celui des autres énergies, mais il jouit d'une variabilité beaucoup plus faible, rendant plus facile la gestion du budget. De plus les équipements industriels qui fonctionnent au gaz naturel ont des rendements supérieurs à ceux utilisant d'autres combustibles.

Des atouts écologiques : Le gaz naturel demeure de loin la source d'énergie fossiles la moins polluante : propre, incolore, inodore (mais odorisé pour une plus grande sécurité), il ne subit pas de transformation majeure après son extraction.

Le gaz naturel émet moins de dioxyde de carbone que les autres combustibles fossiles (25% de moins que le fioul lourd et 10% de moins que le GPL) et contribue donc de façon moindre au réchauffement de la planète.

## Gestion des matières premières

DUC maîtrise l'ensemble des paramètres de sa production de poulets, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Les éleveurs sont des prestataires de service liés par un contrat d'exclusivité à la Société DUC. DUC reste propriétaire du cheptel et fournit l'aliment aux éleveurs.

Cet aliment est fabriqué par la filiale NUTRI-BOURGOGNE, pour environ 98 % de la consommation, qui achète ses céréales auprès des agriculteurs locaux pour le blé et les pois, des grands groupes céréaliers français pour le maïs et des négociants internationaux pour le soja.

DUC se fournit en dindes abattues auprès de partenaires et se charge des opérations de découpe et/ou de transformation puis de la commercialisation des produits

La société a mandaté un prestataire extérieur pour l'achat de ces matières premières et anticipé au mieux les fortes fluctuations de cours de ces produits.

## Utilisation des sols

Notre gestion de l'utilisation des sols passe par le suivi de l'épandage des effluents pour les sites qui sont concernés (analyses, accompagnement par des experts, réunion avec les agriculteurs...) et par un

suivi de la qualité des boues générées par les stations d'épuration destinées à la revalorisation en compostage.

Le groupe Duc utilise plusieurs forages pour lesquels est appliqué systématiquement un programme de surveillance et de protection des eaux souterraines.

#### **13.2.4. Changement climatique**

##### **Bilan Gaz à Effet de Serre**

En application du Décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial, le Groupe DUC a réalisé son bilan à effet de Serre. Cela nous a permis de connaître nos sources d'émission et de nous engager dans une dynamique de réduction avec un objectif de diminution de 3 % de ces rejets sur 3 ans. (2013 à 2015)

Pour axes de travail nous avons identifié : l'évolution des sources d'énergie fossiles utilisées, le changement du parc de véhicules de société, la campagne de diagnostics énergétiques...

Comme évoqué dans le chapitre énergie, la mise en place du GNL sur deux sites industriels a considérablement contribué à l'amélioration de notre bilan Gaz à Effet de Serre.

Les sites du groupe DUC ne sont pas impactés par les conséquences éventuelles des changements climatiques.

#### **13.2.5. Protection de la biodiversité**

Depuis 1998, Duc est impliqué dans une démarche 100% non-OGM d'une part et dans la valorisation de l'agriculture locale d'autre part. (75% de nos matières premières sont de provenance locale)

Excellente source de protéine pour nos volailles, le soja est cependant peu cultivé en France, c'est pourquoi Duc s'approvisionne auprès d'une filière brésilienne tracée et contrôlée par des organismes extérieurs : au travers d'un cahier des charges strict, Duc suit et contrôle son approvisionnement en soja non OGM.

### **13.3 Engagements sociétaux en faveur du développement durable**

#### **13.3.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société**

Par le système intégratif de sa filière, DUC participe à la consolidation du tissu social en zones rurales par ses éleveurs d'une part et par la collecte locale pour l'approvisionnement de ses usines d'aliments. Son recours à des sous-traitants locaux en maintenance et logistique notamment pour le fonctionnement de ses outils industriels renforce le rôle du Groupe en tant que pourvoyeur d'activité économique et d'emplois sur le territoire. L'interprofession a pris en compte ces éléments et a évalué qu'un bâtiment d'élevage génère ainsi la création 5 emplois indirects.

#### **13.3.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société**

L'investissement de DUC avec les organisations externes est organisé de façon à bénéficier d'expériences pour les mettre à profit dans son développement. Le groupe a choisi, d'une part de participer à la Fédération des Entreprises de France pour lui permettre une ouverture sur d'autres secteurs d'activité et des occasions de benchmarking avec des entreprises de même taille (E.T.I.) et de s'investir dans les interprofessions de son secteur, telles que la Fédération des Industries Avicole, le CIDEF et le CIPC. Par ailleurs, des échanges avec des écoles telles que les lycées agricoles ou des écoles du domaine agroalimentaire ont lieu chaque année.

### **13.3.3 Sous-traitance et fournisseurs**

Comme évoqué dans le 13.3.1, le groupe DUC, privilégie la sous-traitance locale.

Concernant les achats, l'appel d'offres permet de mettre en avant l'engagement du fournisseur en termes de développement durable. A condition tarifaire identique, DUC préférera celui investi dans la R.S.E et le respect des normes nationales et internationales en termes de développement durable.

En 2015, la sous-traitance générale a représenté 1 948 K€ et la sous-traitance de service a représenté 18 565 K€.

### **13.3.4 Loyauté des pratiques**

Le Groupe DUC porte une attention permanente aux pratiques des collaborateurs et des entreprises du Groupe, afin d'en garantir l'exemplarité. La confiance est une valeur centrale pour le Groupe DUC.

Pour minimiser les risques de corruption dans l'entreprise, tout achat ou investissement n'est effectué qu'après un appel d'offre ou une présentation de plusieurs devis.

### **Sécurité des aliments**

Pour la sécurité des aliments qu'il commercialise, le groupe Duc a mis en place un système qualité basé sur l'analyse des risques et la maîtrise de points critiques.

Nous suivons également le référentiel IFS Food, visant à la qualité et à la sécurité des procédés et des produits. Il comporte 278 exigences sur les thématiques suivantes :

- Responsabilités de la direction
- Système de management de la qualité et de la sécurité des aliments
- Gestion des ressources
- Planification et procédé de fabrication
- Mesures, analyses, améliorations
- Protection de la chaîne alimentaire contre les actes malveillants.

Tous les ans les sites industriels sont audités par un organisme certificateur agréé et l'ensemble des 278 exigences du référentiel est passé en revue.

Nous intégrons notre filière de production de volailles (élevages, couvoirs, usines d'aliments) pour offrir à nos clients des produits de qualité, certifiés selon des cahiers des charges très strictes. Pour contrôler ces dispositions nous faisons appel à un organisme certificateur accrédité qui effectue 81 jours d'audit par an sur la filière et les sites de production.

Nous disposons d'un laboratoire de microbiologie qui a réalisé plus de 15 000 analyses en 2015.

### **Droits de l'Homme**

Le Groupe DUC reconnaît et affirme son attachement aux valeurs supérieures énoncées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux principes énoncés dans les conventions fondamentales de l'OIT (voir 13.1.7 du présent chapitre), ainsi que son engagement à respecter les lois, principes, normes et réglementations nationales et internationales.

Pour autant, le Groupe DUC étant quasi exclusivement présent en France et en Europe, et respectant le droit en vigueur dans ces différents pays, aucune action spécifique en faveur des droits de l'homme n'est entreprise pour le moment.

**Le Conseil d'Administration**

# COMPTES CONSOLIDES

## A - Etat du résultat global

Données en K€	Notes	31/12/2015	31/12/2014 *
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	22	180 609	185 316
Achats consommés	23	(91 934)	(95 260)
Charges externes	24	(52 178)	(52 462)
Impôts et taxes		(3 668)	(3 442)
Charges de personnel	25.1	(32 187)	(33 235)
Dotations aux amortissements	26	(2 754)	(2 599)
Dotations et reprises de provisions	27	(214)	(173)
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis		(395)	(158)
Autres produits d'exploitation	28	1 712	772
Autres charges d'exploitation	29	(354)	(1 314)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(1 363)</b>	<b>(2 554)</b>
Autres produits opérationnels	30	2 187	
Autres charges opérationnelles	31	(137)	(514)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>687</b>	<b>(3 068)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		6	13
Coût de l'endettement financier brut	32	(248)	(519)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>(242)</b>	<b>(506)</b>
Autres produits financiers	33	429	5
Autres charges financières	34	(292)	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>136</b>	<b>5</b>
Impôt sur les résultats	35	(12)	(212)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
<b>RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>		<b>569</b>	<b>(3 781)</b>
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées			
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>569</b>	<b>(3 781)</b>
Part du groupe		494	(3 842)
Intérêts minoritaires		75	61
<b>Résultat net de base par action (en euros)</b>	36	<b>0,32</b>	<b>-2,13</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros)</b>	36	<b>0,32</b>	<b>-2,13</b>
<b>Eléments non recyclables au compte de résultat</b>		<b>3</b>	<b>(394)</b>
- Réévaluation des terrains			(922)
- Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		4	331
- Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables		(1)	197
<b>Eléments recyclables au compte de résultat</b>			
- Ecart de change sur la conversion des sociétés étrangères			
- Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables			
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>		<b>572</b>	<b>(4 175)</b>
Part du groupe		497	(4 236)
Intérêts minoritaires		75	61

\* Les données comparatives de l'exercice 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015

## B - Etat de la situation financière

Données en K€	Notes	31/12/2015	31/12/14 *
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>			
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	561	703
Immobilisations corporelles	3.6, 6	22 700	23 173
Immeubles de placement	3.7, 7		
Autres actifs non courants	10	1 811	1 977
Actifs d'impôts différés	11		(0)
Actifs non courants destinés à être cédés			
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>25 072</b>	<b>25 854</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Actifs biologiques	3.11, 12	6 714	6 640
Stocks	3.12, 13	9 824	10 051
Clients et comptes rattachés	3.13, 14	20 908	21 600
Actif d'impôt exigible	3.13, 14	1	3
Autres actifs courants	3.13, 14	8 091	8 066
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.14, 15	1 358	331
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>46 897</b>	<b>46 691</b>
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>71 969</b>	<b>72 545</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	16.1	7 451	7 451
Primes liées au capital		7 410	7 410
Autres réserves	16.2	(24 273)	(20 434)
Titres en auto-contrôle	3.15	(915)	(915)
Résultat de l'exercice		494	(3 842)
Participations ne donnant pas le contrôle	16.3	479	404
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>(9 354)</b>	<b>(9 926)</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions à long terme	3.19, 17	4 708	4 554
Emprunts et dettes financières à long terme	3.17, 18	383	50
Passif d'impôts non courants	11	21	21
Autres passifs non courants	19	10 684	2
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>15 797</b>	<b>4 628</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions à court terme	3.20, 17	142	125
Emprunts à court terme	3.17, 18	27 603	22 649
Partie courante des emprunts et dettes fin. à long terme	3.17, 18	55	497
Fournisseurs et autres créditeurs	19	23 757	29 154
Passif d'impôt courant	19	110	2 490
Autres passifs courants	19	13 857	22 928
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>65 525</b>	<b>77 843</b>
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>71 969</b>	<b>72 545</b>

\* Les données comparatives de l'exercice 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015



## C - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en K€	Notes	31/12/2015	31/12/2014 *
<b>Résultat net de la période</b>		<b>569</b>	<b>(3 781)</b>
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</u>			
- Perte de valeur des terrains en résultat			72
- Amortissements et provisions		2 930	2 555
- Variation des impôts différés		(2)	197
- Plus ou moins-values de cession		(59)	126
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>3 439</b>	<b>(831)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	20	(6 405)	8 843
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>(2 967)</b>	<b>8 012</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :</u>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	(33)	(116)
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(1 186)	(3 167)
Variation des autres immobilisations financières	10	166	999
Variation des dettes s/ acquisition d'actifs			4
Cession d'immobilisations		199	225
Incidence des variations de périmètre			(32)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(854)</b>	<b>(2 087)</b>
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :</u>			
Emissions d'emprunts		1 086	1 059
Remboursements d'emprunts		(94)	(670)
Variation des comptes courants long terme			
Variation des autres dettes financières		2 774	(19)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>3 766</b>	<b>370</b>
Incidence des variations de cours des devises			
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>(55)</b>	<b>6 295</b>
Trésorerie d'ouverture	3.14, 15	(18 683)	(24 978)
Trésorerie de clôture	3.14, 15	(18 738)	(18 683)

\* Les données comparatives de l'exercice 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015

## D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Gains et pertes actuariels / avantages du personnel	Titres en autocontrôle	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/13 *</b>	<b>1 862 688</b>	<b>7 451</b>	<b>7 410</b>	<b>(22 376)</b>	<b>2 536</b>	<b>(199)</b>	<b>(915)</b>	<b>(6 093)</b>	<b>375</b>	<b>(5 718)</b>
Résultat net				(3 842)				(3 842)	61	(3 781)
Autres éléments du résultat global					(615)	221		(394)		(394)
<b>Résultat global</b>				<b>(3 842)</b>	<b>(615)</b>	<b>221</b>		<b>(4 236)</b>	<b>61</b>	<b>(4 175)</b>
Réduction de capital DRB									(32)	(32)
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/14 *</b>	<b>1 862 688</b>	<b>7 451</b>	<b>7 410</b>	<b>(26 218)</b>	<b>1 921</b>	<b>21</b>	<b>(915)</b>	<b>(10 330)</b>	<b>404</b>	<b>(9 926)</b>
Résultat net				494				494	75	569
Autres éléments du résultat global						3		3		3
<b>Résultat global</b>				<b>494</b>		<b>3</b>		<b>497</b>	<b>75</b>	<b>572</b>
Autres										
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/15</b>	<b>1 862 688</b>	<b>7 451</b>	<b>7 410</b>	<b>(25 724)</b>	<b>1 921</b>	<b>24</b>	<b>(915)</b>	<b>(9 833)</b>	<b>479</b>	<b>(9 354)</b>

\* Les données comparatives des exercices 2013 et 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015

# Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros sauf indication différente)

## 1. INFORMATIONS GENERALES

---

### 1.1. Présentation du groupe

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme d'une société à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La Société DUC, mère du Groupe, est non seulement une société holding mais elle exerce également des activités économiques propres puisque DUC exploite les couvoirs de Charolles et de Crest ainsi que les unités d'abattage, de découpe et de conditionnement de volailles situées à Chailley, Saint Bauzély et Riec sur Belon, ainsi qu'une unité de transformation de produits élaborés à Gouaix.

DUC maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production de poulets, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Les éleveurs sont des prestataires de service liés par un contrat d'exclusivité à la Société DUC. Ils sont rémunérés en fonction de trois critères principaux qui sont leur performance, le respect du cahier des charges et la qualité des produits. DUC reste propriétaire du cheptel et fournit l'aliment aux éleveurs.

Cet aliment est fabriqué par la filiale NUTRI-BOURGOGNE, pour environ 98 % de la consommation, qui achète ses céréales auprès des agriculteurs locaux pour le blé et les pois, des grands groupes céréaliers français pour le maïs et des négociants internationaux pour le soja.

DUC se fournit en dindes auprès d'une filiale de la CECAB en volaille abattues et se charge des opérations de découpe et /ou de transformation puis de la commercialisation des produits.

Spécialiste de la volaille de qualité, DUC propose une gamme complète et variée de produits élaborés, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence.

DUC commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe.

Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes, saucisses et produits épicés.

DUC adapte ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

Le positionnement de la société DUC est essentiellement national et bien distinct de celui des produits standards puisque fondé sur une démarche de certification, reconnue et encadrée par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

## **1.2. Faits majeurs de l'exercice**

### **1.2.1. Généralités**

Durant l'année 2015, DUC a évolué dans un marché perturbé, marqué par une consommation de volailles en baisse et l'arrivée de plusieurs cas d'influenza aviaire dans le Sud-ouest de la France en fin d'année.

Ce phénomène a malheureusement des conséquences significatives pour DUC puisque de nombreux pays ont fermé leurs frontières aux produits français, notamment la Chine et l'Afrique du Sud, ses deux principaux débouchés à l'export.

Au niveau de son environnement concurrentiel, les deux leaders du marché se renforcent avec deux acquisitions. Le groupe LDC a repris la division volaille d'Agrial (Galéo) et renforce sa position dominante. Pour sa part, Terrena a étoffé également sa division volaille (Gastronome) en devenant l'actionnaire majoritaire de la société Doux.

Cette concentration peut constituer une opportunité de prise de parts de marché pour DUC à condition de mettre en œuvre son programme d'investissements destiné à gagner de la compétitivité.

Sur le plan financier, à la suite de la signature du protocole de conciliation au cours de l'été qui a validé à la fois divers abandons de créances pour un montant de 2,2 M€, et un moratoire sur 7 ans avec ses principaux créanciers, l'actionnaire de référence a apporté 2,8 M€ dont 2,5 M€ permettent de mettre en œuvre la procédure d'augmentation de capital et l'amélioration des fonds propres.

En termes d'investissements, à Chailley, deux actions ont été menées dans le cadre de l'amélioration de sa compétitivité. D'une part chez Nutri-Bourgogne afin d'optimiser les performances techniques en élevage, d'autre part celui de la réduction de consommation d'énergie sur le site industriel de Chailley.

### **1.2.2. Usines d'aliment de Nutri-Bourgogne - Matières premières**

L'année 2015 a été marquée par une forte fluctuation du prix des matières premières. Le tonnage produit à fin décembre s'élève à 147 329 tonnes.

### **1.2.3. Couvoir de Drôme Accoupage**

L'année 2015 a vu la mise à niveau des capacités de climatisation dans la zone de stockage des œufs à couver.

### **1.2.4. Couvoir de Charolles Accoupage**

Aucun fait majeur à signaler pour Charolles Accoupage en 2015.

## **1.3. Perspectives d'avenir**

Sur le plan commercial, le marché étant morose et bloqué pour partie au niveau de l'export, de nouveaux débouchés doivent être trouvés.

Pour cela, le marché intérieur offre quelques opportunités avec le référencement du poulet "sortant à l'extérieur" élevé sans utilisation d'antibiotiques et alimenté sans OGM.

A l'export, après avoir assuré les débouchés de la production des poulets biologiques, le développement de produits segmentants et de nouveaux concepts permettront le référencement de nouveaux clients et leur fidélisation.

Cela conforte la volonté du groupe de se positionner grâce à sa différenciation pour valoriser ses produits et éviter les négociations tarifaires tendues.

Au niveau des investissements, Saint Bauzély va se doter d'une nouvelle ligne de levée des filets de poulets avec 2 conditionneuses supplémentaires pour un montant d'1,1 M€ financé sous forme de location-vente. Pour Chailley et Riec, les démarches avancent.

## 1.4. Répartition du capital au 31/12/2015

Actionnaires	Nombre de titres		Total	% du capital
	Au porteur	Au nominatif		
Financière Duc		807 797	807 797	43,37%
Verneuil Participations		463 158	463 158	24,87%
<b>Sous total Groupe Verneuil</b>		<b>1 270 955</b>	<b>1 270 955</b>	<b>68,23%</b>
CECAB		313 333	313 333	16,82%
Public	183 836	8 237	192 073	10,31%
Auto détention	86 327		86 327	4,63%
<b>TOTAL</b>	<b>270 163</b>	<b>1 592 525</b>	<b>1 862 688</b>	<b>100,00%</b>

Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

## 1.5. Principes comptables

### 1.5.1. Principes comptables généraux

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2015 sont établis conformément aux normes International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

### 1.5.2. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Elles concernent principalement :

- IFRIC 21 Taxes
- Améliorations annuelles 2011-2013

### 1.5.3. Normes et interprétations nouvelles pouvant être anticipées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le groupe n'a anticipé aucun des textes IFRS applicables par anticipation dès 2015.

## Présentation des états financiers consolidés

### 1.5.4. Généralités

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4. Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;
- des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

### 1.5.5. Comparaison des comptes

Les données comparatives 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015. L'application d'IFRIC 21 conduit à la comptabilisation immédiate et en totalité des taxes qui entrent dans son champ d'application, à la naissance de l'obligation telle que prévue par la législation fiscale.

Le passage des états publiés aux états présentés en comparatif sont les suivants :

#### Retraitement des capitaux propres au 31 décembre 2013

Données en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Titres en autocontrôle	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
CP au 31/12/13 (publié)	7 451	7 410	(22 376)	2 536	(199)	(915)	(6 093)	375	(5 718)
Ajustements IFRIC 21			399				399		399
CP au 31/12/13 (retraité)	7 451	7 410	(21 977)	2 536	(199)	(915)	(5 694)	375	(5 319)

## Passage du compte de résultat publié vers le compte de résultat retraité

Données en K€	Exercice 2014 publié	Ajustements IFRIC 21	Exercice 2014 retraité
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	185 316		185 316
Achats consommés	(95 260)		(95 260)
Charges externes	(52 462)		(52 462)
Impôts et taxes	(3 397)	(45)	(3 442)
Charges de personnel	(33 235)		(33 235)
Dotations aux amortissements	(2 599)		(2 599)
Dotations et reprises de provisions	(173)		(173)
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	(158)		(158)
Autres produits d'exploitation	772		772
Autres charges d'exploitation	(1 313)		(1 313)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>(2 509)</b>	<b>(45)</b>	<b>(2 554)</b>
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	(514)		(514)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(3 023)</b>	<b>(45)</b>	<b>(3 068)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13		13
Coût de l'endettement financier brut	(519)		(519)
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(506)</b>		<b>(506)</b>
Autres produits financiers	5		5
Autres charges financières			
Impôt sur les résultats	(212)		(212)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
<b>RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>(3 736)</b>	<b>(45)</b>	<b>(3 781)</b>
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>(3 736)</b>	<b>(45)</b>	<b>(3 781)</b>
Part du groupe	(3 797)	(45)	(3 842)
Intérêts minoritaires	61		61
Résultat net de base par action (en euros)	-2,14	-0,02	-2,16
Résultat net dilué par action (en euros)	-2,14	-0,02	-2,16
<b>Eléments non recyclables au compte de résultat</b>	<b>(394)</b>		<b>(394)</b>
- Réévaluation des terrains	(922)		(922)
- Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	331		331
- Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	197		197
<b>Eléments recyclables au compte de résultat</b>			
- Ecart de change sur la conversion des sociétés étrangères			
- Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables			
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>(4 130)</b>	<b>(45)</b>	<b>(4 175)</b>
Part du groupe	(4 191)	(45)	(4 236)

Passage de l'état de la situation financière publié vers l'état de la situation financière retraité

Données en K€	Exercice 2014 publié	Ajustements IFRIC 21	Exercice 2014 retraité
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	703		703
Immobilisations corporelles	23 173		23 173
Autres actifs non courants	1 978		1 978
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>25 854</b>		<b>25 854</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Actifs biologiques	6 640		6 640
Stocks	10 051		10 051
Clients et comptes rattachés	21 600		21 600
Actif d'impôt exigible	3		3
Autres actifs courants	8 066		8 066
Trésorerie et équivalent de trésorerie	331		331
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>46 691</b>		<b>46 691</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>72 545</b>		<b>72 545</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	7 451		7 451
Autres réserves	(13 423)	399	(13 024)
Titres en auto-contrôle	(915)		(915)
Résultat de l'exercice	(3 797)	(45)	(3 842)
Participations ne donnant pas le contrôle	404		404
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(10 280)</b>	<b>354</b>	<b>(9 926)</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions à long terme	4 554		4 554
Emprunts et dettes financières à long terme	50		50
Passif d'impôts non courants	22		22
Autres passifs non courants	2		2
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>4 628</b>		<b>4 628</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions à court terme	125		125
Emprunts à court terme	20 473		20 473
Partie courante des emprunts et dettes fin. long terme financières à long t	497		497
Fournisseurs et autres créditeurs	29 154		29 154
Passif d'impôt courants	2 490		2 490
Autres passifs courants	25 458	(354)	25 104
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>78 197</b>	<b>(354)</b>	<b>77 843</b>



## Passage du tableau des flux de trésorerie publié vers le tableau des flux de trésorerie retraité

Données en K€	Exercice 2014 publié	Ajustements IFRIC 21	Exercice 2014 retraité
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(3 736)</b>	<b>(45)</b>	<b>(3 781)</b>
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</u>			
- Perte de valeur des terrains en résultat	72		72
- Amortissements et provisions	2 555		2 555
- Variation des impôts différés	197		197
- Plus-values de cession	126		126
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>(786)</b>	<b>(45)</b>	<b>(831)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 798	45	8 843
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>8 012</b>		<b>8 012</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.</b>	<b>(2 087)</b>		<b>(2 087)</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financt</b>	<b>370</b>		<b>370</b>
Incidence des variations de cours des devises			
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>6 295</b>		<b>6 295</b>
Trésorerie d'ouverture	(24 979)		(24 979)

### 1.5.6. Continuité d'exploitation :

Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31/12/15 en application du principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses suivants :

- La mise en œuvre des dispositions du protocole de conciliation signé en date du 30 juin 2015 et homologué par le tribunal de commerce de Sens en date du 29 juillet 2015 :
  - o Des augmentations de capital décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/15 qui a délégué sa compétence et/ou ses pouvoirs au Conseil d'Administration pour les mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus. Ces augmentations devraient être réalisées d'ici fin juin 2016. Une est garantie à hauteur de 2,5 M€ minimum par le Groupe Verneuil et mise à disposition avant le 31/12/15 et l'autre doit être effectuée par compensation avec une créance en compte courant de 2 M€.
  - o L'obtention (déjà actée) d'une subvention d'un montant de 700 K€ (France AgriMer) pour son programme stratégique d'investissements, conditionnée par la reconstitution des fonds propres sociaux.
  - o du protocole de conciliation signé fin juillet 2015 avec ses principaux créanciers au cours duquel les remboursements seront progressifs sur 7 ans pour un montant de 11,5 M€ (dont 776 K€ d'intérêts) et
  - o d'un échéancier de remboursement avec les caisses de retraites pour 1,5 M€ en principal.
  - o du soutien de la CECAB et du Groupe AVRIL par des abandons partiels de leurs encours fournisseurs acté dans le protocole de conciliation pour un montant de 2,2 M€.
  - o l'obtention d'un préfinancement du CICE 2015 pour un montant de 1 092 K€.

- l'obtention à court terme d'un financement de 5 M€ par cession bail des actifs d'exploitation des sites de Chailley, Riec et Saint-Bauzély, en cours de négociation.
- la mise en place d'une facilité de trésorerie ponctuelle de l'ordre de 3,5 M€, qui sera négociée prochainement, dans le cadre du soutien gouvernemental à la filière avicole française suite aux difficultés rencontrées du fait de l'influenza aviaire.

L'ensemble de ces mesures et la réalisation d'un EBITDA 2016 positif constituent les conditions nécessaires permettant d'assurer le financement des besoins d'exploitation et des investissements et par voie de conséquence de lever l'incertitude portant sur la continuité d'exploitation. Dans le cas inverse, l'application des principes comptables généralement admis en France dans un contexte de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

## **2. MODALITES DE CONSOLIDATION**

---

### **2.1. Estimations de la Direction**

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

### **2.2. Règles de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

### **2.3. Date d'arrêté des comptes**

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture le 31 décembre.

### **2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques**

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

## **2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères**

La filiale Bulgare étant une filiale autonome, la conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis ses comptes à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;
- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Ecart de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

## **3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION**

---

### **3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

### **3.2. Résultat opérationnel**

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

### **3.3. Produits et charges financiers**

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

### **3.4. Résultats par action**

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles

dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

### 3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Concessions, brevets, licences	2 à 8 ans linéaire
Autres immobilisations incorporelles	1 à 10 ans linéaire

#### *Cas particulier des frais de recherche et développement*

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

### 3.6. Immobilisations corporelles

#### 3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

#### 3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	1 à 50 ans linéaire
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

#### 3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### **3.7. Immeubles de placement**

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 15 ans, 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

### **3.8. Contrats de location**

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

#### **3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement**

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

#### **3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple**

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

### **3.9. Autres actifs financiers**

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

### 3.10. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

### 3.11. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
  - o les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de œufs acquis à l'extérieur ;
  - o les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
  - o Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
  - o Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

Les futurs reproducteurs et reproducteurs constituent des éléments de la filière amont de l'œuf à couver dont le prix de revient est inférieur à son prix de marché. Le facteur déclenchant une éventuelle dépréciation serait la constatation d'un prix de marché de l'œuf à couver qui deviendrait inférieur au prix de revient.

Les sources externes utilisées pour la valorisation des actifs biologiques sont déterminées sur la base des dernières transactions réalisées avec des intervenants extérieurs. Au cas précis, ils sont les suivants :

- Les prix de marché d'œufs à couver au départ du département de l'Yonne.
- Les prix de marché du poulet standard vif dans le département de l'Yonne.

Par ailleurs, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

### 3.12. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O. Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient et du prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

### **3.13. Créances d'exploitation**

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

### **3.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition. Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

### **3.15. Actions d'autocontrôle**

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### **3.16. Pertes de valeur des actifs**

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Conformément à IAS 36 et IFRS 13, sur la base de l'évaluation faite par BNP sur les actifs immobiliers en 2014 et celle faite par Chetwod début 2016 sur les biens mobiliers, il n'y a pas de dépréciation d'actifs à comptabiliser.

#### **3.16.1. Détermination de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

#### **3.16.2. Reprise d'une perte de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

### **3.17. Passifs financiers et instruments dérivés**

#### **3.17.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Partie courante des emprunts et dettes financières long terme » du bilan.

#### **3.17.2. Instruments hybrides et instruments dérivés**

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

### **3.18. Gestion des risques**

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

#### **3.18.1. Risque de dépendance lié à l'augmentation des prix et à l'éventuelle pénurie des matières premières**

La fluctuation du prix des matières premières qui entrent dans l'alimentation des volailles et qu'il n'est pas toujours possible de répercuter sur les prix de vente peut affecter les résultats de DUC.

C'est pourquoi, pour minimiser le risque, il est procédé à des achats à terme afin de couvrir au maximum les besoins.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 31/12/2015 est de 63,84 % de nos besoins estimés pour 2015.

Le tonnage total pour ces matières premières est de 110 160 tonnes.

#### **3.18.2. Risque de liquidité**

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC au 31/12/15 est constituée exclusivement en euros.

Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».

Au vu de la situation financière de la société et de ses fonds propres, la capacité d'accès au crédit est limitée. En conséquence, sa dette financière est faible.

Le Groupe DUC opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail lorsqu'il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe fait appel à l'affacturage et à l'escompte.

#### **3.18.3. Risque de taux d'intérêts**

Au 31/12/2015, la Société DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable, elle n'a donc pas de couverture du risque de taux.

#### **3.18.4. Risque de change**

Les risques de change sont quasi inexistants car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 1,3% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises.

Duc détient des titres de filiales ou participations (DRB) en devises (leva) mais aucun risque de change n'y est associé.

DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.



### **3.18.5. Risque sur actions**

DUC détient, au 31/12/2015, 86 327 actions, représentant 4,63% du capital, pour une valeur totale d'achat de 914 645,80 € et dont la valeur de marché était, à cette date, de 101 045 €.

La sensibilité du résultat de DUC à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut donc être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la société.

### **3.19. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme**

#### **3.19.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies**

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits qui seront acquis par les salariés au moment de leur départ en retraite. Il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe DUC pour le calcul des engagements sociaux au 31/12/2015 est le taux iBoxx corporates AA arrondi à 2% pour les IFC (1,87% au 31/12/14). Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ces taux sont donc proches des taux des obligations long terme sur le marché financier de maturité comparable à la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés du Groupe DUC.

Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 0,5% pour les cadres et agents de maintenance, 0,8% pour les employés et ouvriers.

#### **3.19.2. Indemnités de cessation de services**

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

#### **3.19.3. Autres avantages à long terme**

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

### **3.20. Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

### **3.21. Impôts**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

## 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2015

### 4.1. Liste des sociétés du périmètre

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	190
<b>Sociétés consolidées</b>					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100	100	IG	43
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	66	66	IG	29
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100	100	IG	165
FONCIERE DUC, 89 Chailley	448 423 053	100	100	IG	233
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	100	100	IG	23
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100	100	IG	(1)
ALPHA, 89 Chailley	817 407 919	100	100	IG	
OMEGA, 89 Chailley	817 407 596	100	100	IG	
DRB, Bulgarie		51	51	IG	133

IG : intégration globale

La société Dialzo, dont Duc détient 38.77% du capital, est en liquidation judiciaire. Cette société est déconsolidée depuis le 01/07/09.

### 4.2. Variations du périmètre

Les sociétés ALPHA et OMEGA sont des sociétés créées et sans aucune activité sur l'exercice. Elles n'ont donc aucun impact sur les comptes consolidés du groupe.

## 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Données en K€	31/12/14	Augmentation	Diminution	31/12/15
Cessions, brevets et droits similaires	1 444	33	(25)	1 452
Droit au bail	60			60
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>1 504</b>	<b>33</b>	<b>(25)</b>	<b>1 512</b>
Amortissements cessions, brevets & droits similaires	(801)	(172)	22	(951)
<b>Amortissements / immobilisations incorporelles</b>	<b>(801)</b>	<b>(172)</b>	<b>22</b>	<b>(951)</b>
Cessions, brevets et droits similaires	643			643
Fonds commercial	60			60
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>703</b>			<b>561</b>

Il n'y a pas actuellement de programmes de développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Données en K€	31/12/14	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	31/12/15
Terrains	2 058		(14)		2 044
Aménagements de terrains	90				90
Constructions	30 763	329		512	31 605
Constructions sur sol d'autrui	1 365		(10)	(305)	1 049
Matériel & outillage	24 639	295	(82)	1 132	25 985
Autres immobilisations corporelles	849	54	(147)		756
Immobilisations corporelles en cours	189	507	(123)	(279)	294
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>59 952</b>	<b>1 186</b>	<b>(375)</b>	<b>1 060</b>	<b>61 823</b>
Amort. sur agencements et aménagements de terrains					
Amortissements des constructions	(17 499)	(1 175)		(378)	(19 052)
Amort. des constructions sur sol d'autrui	(963)	(51)	4	378	(631)
Amortissements du matériel & outillage	(17 644)	(1 264)	91	(8)	(18 825)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(674)	(92)	143	8	(615)
<b>Amort. / immobilisations corporelles</b>	<b>(36 779)</b>	<b>(2 582)</b>	<b>238</b>		<b>(39 123)</b>
Terrains	2 058				2 044
Aménagements de terrains	90				90
Constructions	13 265				12 553
Constructions sur sol d'autrui	402				418
Matériel & outillage	6 995				7 160
Autres immobilisations corporelles	174				141
Immobilisations corporelles en cours	189				294
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>23 173</b>				<b>22 700</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<b>1 171</b>				<b>1 001</b>
Terrains	15				15
Constructions	285				238
Matériel et outillage	855				741

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur).

## 7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement ont une valeur brute de 57 K€ et sont intégralement dépréciés, comme au 31/12/14.

## 8. LOCATION-FINANCEMENT

Données en K€	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	31/12/2015	31/12/2014
Valeur nette comptable des biens en crédit-bail	748	253	1 001	1 171
<i>Montant des redevances restant à payer</i>				
A moins d'un an	45		45	49
De 1 à 5 ans				45
A plus de 5 ans				

## 9. LOCATION SIMPLE

Loueurs	Loyers versés en 2015	Loyers versés en 2014
Location de camions avec chauffeurs	4 131	4 200
Location de véhicules de société	193	195
<b>TOTAUX</b>	<b>4 324</b>	<b>4 395</b>

Les camions avec chauffeurs sont utilisés essentiellement pour le transport des volailles vivantes.

## 10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Données en K€	31/12/14	Augmentation	Diminution	31/12/15
Titres de participation	143			143
Autres immobilisations financières	1 968		(166)	1 802
Actionnaires : capital appelé non versé	9			9
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>2 121</b>		<b>(166)</b>	<b>1 955</b>
/ Titres de participation	(143)			(143)
<b>Dépréciations /autres actifs non courants</b>	<b>(143)</b>			<b>(143)</b>
Titres de participation	( )			( )
Autres immobilisations financières	1 968		(166)	1 802
Actionnaires : capital appelé non versé	9			9
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>1 977</b>		<b>(166)</b>	<b>1 811</b>

Les titres de participations correspondent à ceux de la société Dialzo dont Duc détient 38.77% du capital. Cette société, en liquidation judiciaire, est déconsolidée depuis le 01/07/09. Les titres sont intégralement dépréciés dans DUC.

Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 7% de l'encours clients cédé.

## 11. IMPOTS DIFFERES

Le tableau suivant présente l'analyse des bases d'imposition.

Libellé des bases	31/12/2015		31/12/14 *		Variation de l'impôt différé
	BASES D'IMPOT	IMPOT	BASES D'IMPOT	IMPOT	
Recl. des subv. en produits constatés d'avance	882	294	1 130	377	(83)
Provision pour indemnités de retraite	4 455	1 485	4 260	1 420	65
Provision pour autres avantages long terme	147	49	184	61	(12)
Effort construction	100	33	103	34	(1)
Retraitement des actifs biologiques	56	19			19
Provisions non déductibles	153	51	153	51	
<b>Totaux / Impôts différés actif</b>	<b>5 794</b>	<b>1 931</b>	<b>5 830</b>	<b>1 943</b>	<b>(12)</b>
Réévaluation des immobilisations	387	129	399	133	(4)
Crédit-bail	880	293	974	325	(31)
Provision / titres d'autocontrôle	814	271	789	263	8
Retraitement des actifs biologiques			23	8	(8)
Actualisation des dettes	420	140			140
Provisions sur C/C groupe					
<b>Totaux / Impôts différés passif</b>	<b>2 500</b>	<b>833</b>	<b>2 185</b>	<b>728</b>	<b>105</b>
<b>IMPOTS DIFFERES NETS</b>	<b>3 294</b>	<b>1 098</b>	<b>3 645</b>	<b>1 215</b>	<b>(117)</b>
Plafonnement des IDA		(1 119)		(1 236)	
<b>ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES</b>				( )	
<b>PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS</b>		21		21	

\* Les données comparatives de l'exercice 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21

« Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

Au 31/12/2015, aucun impôt différé n'a été activé sur les déficits du groupe fiscal Duc.

Le montant des impôts différés potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 14 399 K€, correspondant à un stock de déficits reportables de 43 196 K€. Il s'élevait, au 31/12/14, à 14 413 K€, correspondant à un stock de déficits reportables de 43 240 K€.

## 12. ACTIFS BIOLOGIQUES

### 12.1. En valeur

Données en K€	31/12/15	31/12/14
Futurs reproducteurs	406	458
Reproducteurs	896	846
Œufs à couvrir	480	424
Volailles de chair	4 932	4 912
<b>Actifs biologiques bruts</b>	<b>6 714</b>	<b>6 640</b>

Les actifs biologiques ne font l'objet d'aucune dépréciation.

### 12.2. En volume

En milliers de "têtes"	31/12/2015	31/12/2014
Futurs reproducteurs	63	62
Reproducteurs	130	128
Œufs à couvrir	2 378	1 969
Volailles de chair	4 258	4 312
<b>TOTAUX</b>	<b>6 829</b>	<b>6 471</b>

## 13. STOCKS

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	5 985	5 742
Produits intermédiaires finis	4 545	4 974
<b>Stocks et en-cours bruts</b>	<b>10 531</b>	<b>10 716</b>
Dépréciations / Stocks M, fournitures et aut. Approv.	(35)	(12)
Dépréciations / produits intermédiaires finis	(672)	(653)
<b>Dépréciations / stocks et en-cours</b>	<b>(707)</b>	<b>(665)</b>
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	5 950	5 730
Produits intermédiaires finis	3 874	4 321
<b>Stocks et en-cours nets</b>	<b>9 824</b>	<b>10 051</b>

## 14. CREANCES

### 14.1. Détail des créances

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Clients et comptes rattachés	21 065	21 737
Avances et acptes versés sur commandes	108	643
Créances sur personnel & org. Sociaux	6	6
Créances fiscales	5 910	5 367
Actif d'impôt exigible	1	3
Autres créances	1 993	1 859
Charges constatées d'avance	99	216
<b>Créances brutes</b>	<b>29 182</b>	<b>29 831</b>
Dépré / clients et comptes rattachés	(157)	(137)
Dépré / autres créances	(24)	(24)
<b>Dépréciations / Créances</b>	<b>(181)</b>	<b>(162)</b>
Clients et comptes rattachés	20 908	21 600
Actif d'impôt exigible	1	3
Avances et acptes versés sur commandes	108	643
Créances sur personnel & org. Sociaux	6	6
Créances fiscales	5 910	5 367
Autres créances	1 969	1 834
Charges constatées d'avance	99	216
Autres actifs courants	8 091	8 066
<b>Créances nettes</b>	<b>29 000</b>	<b>29 669</b>

### 14.2. Echancier des créances

Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

## 15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

### 15.1. Décomposition de la trésorerie brute

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à terme et actions		
Disponibilités	1 358	331
<b>Trésorerie brute</b>	<b>1 358</b>	<b>331</b>

## 15.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Trésorerie brute	1 358	331
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	(20 096)	(19 015)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(18 738)</b>	<b>(18 683)</b>

## 16. CAPITAUX PROPRES

### 16.1. Capital social

Libellés	31/12/2015	31/12/2014
Nombre de titres	1 862 688	1 862 688
Valeur nominale (en euros)	4	4
<b>CAPITAL SOCIAL (en euros)</b>	<b>7 450 752</b>	<b>7 450 752</b>
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	86 327	86 327
Nombre d'actions en circulation	1 776 361	1 776 361

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2014 n'est prévue en 2015. Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

### 16.2. Décomposition des autres réserves

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Report à nouveau	(23 799)	(23 904)
Réserves de consolidation groupe	(162)	3 788
Autres réserves groupe	(312)	(318)
<b>Autres réserves</b>	<b>(24 273)</b>	<b>(20 434)</b>

### 16.3. Participations ne donnant pas le contrôle

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Réserves	404	343
Résultat	75	61
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>479</b>	<b>404</b>



## 17. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### 17.1. Variation des provisions court terme et long terme

Données en K€	PROVISIONS LONG TERME				PROVISIONS COURT TERME			TOTAL
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	TOTAL	Provisions pour litiges prud'hommaux	Provisions pour amendes et pénalités	Autres provisions pour risques et charges	
Valeur au 31/12/14	4 260	256	37	4 554	115	10		125
Augmentation des provisions	305	24		329	17			17
Variation par capitaux propres	22	(26)		(4)				
Montants repris non utilisés			(1)	(1)				
Montants repris utilisés	(169)			(169)				
Valeur au 31/12/15	4 418	254	37	4 708	132	10		142

### 17.2. Provisions pour indemnités de retraite

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Montant de la provision à l'ouverture de la période	4 260	4 420
(Gains) ou pertes actuariels générés	22	(269)
Coûts des services passés		
Other Comprehensive Income	22	(269)
Coût des services	221	126
Coût net d'intérêt sur la provision	84	146
Prestations payées par l'employeur	(169)	(163)
Impact sur le résultat	136	109
Montant de la provision à la clôture de la période	4 418	4 260

## 18. PASSIFS FINANCIERS

### 18.1. Endettement net

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes financières à long terme	383	50
Partie courante des emprunts et dettes fin. à long terme	55	497
Dettes financières à court terme	22 639	20 473
Comptes courants divers	4 967	2 178
<b>Dettes financières</b>	<b>28 044</b>	<b>23 198</b>

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Dettes financières	28 044	23 198
Trésorerie active	1 358	331
<b>Endettement net</b>	<b>26 686</b>	<b>22 867</b>

Les comptes courants hors groupe, classés en « autres passifs courants » dans les états financiers publiés au 31/12/14, sont désormais classés en dettes financières (les comptes 2014 ont été retraités à des fins de comparaison pour 2 176 K€).

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : 5.30%

Taux d'emprunt à court terme : Euribor 3 mois + 0.95%

Les dettes financières à court terme comprennent :

- le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2 000 K€ au 31/12/15 et 31/12/14 ;
- le compte courant FOCH INVESTISSEMENT à hauteur de 2 896 K€ au 31/12/15 et 96 K€ au 31/12/14.

## 18.2. Echéance des passifs financiers

Données en K€	Montant	A 1 mois au plus	Entre 1 et 3 mois	> 3 mois	Sous-total moins d'un an	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des ets de crédit à plus d'un an à l'origine	395			20	20	375	
à un an maximum à l'origine	20 096	20 096			20 096		
Dettes financières de crédit-bail	43	1	4	16	21	23	
Autres dettes financières	2 543			2 543	2 543		
Comptes courants divers	4 967			4 800	4 800	167	
Autres passifs non courants à caractère d'exploitation	10 682					10 682	
<b>31/12/2015</b>	<b>38 726</b>	<b>20 097</b>	<b>4</b>	<b>7 379</b>	<b>27 480</b>	<b>11 246</b>	
<b>31/12/2014</b>	<b>23 198</b>	<b>19 039</b>	<b>14</b>	<b>1 909</b>	<b>20 962</b>	<b>2 236</b>	

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 18 204 K€ (18 046 K€ au 31/12/2014).

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société Duc.

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, la quasi-totalité du poste client Duc est cédée (de même qu'au 31/12/2014).

Les charges financières s'élèvent à 292 K€. Les commissions d'affacturage de 100 K€.

## 19. AUTRES PASSIFS NON COURANTS ET COURANTS

### 19.1. Détails des autres passifs non courants

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	350	
Dettes sociales	7 823	
Etat - impôts sur les bénéfices	2 509	
Partie long terme des comptes courants hors groupe	2	2
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>10 684</b>	<b>2</b>

Les autres passifs non courants (hors comptes courants) concernent les dettes liées au moratoire et ont une échéance comprises entre 1 et 6 ans.

### 19.2. Détail des autres passifs courants

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Dettes sociales courantes	10 596	19 205
Dettes fiscales courantes	1 207	1 010
Dettes s/ acquis. d'actifs	4	4
Autres dettes courantes **	1 092	1 487
Produits constatés d'avance *	959	1 221
<b>Autres passifs courants</b>	<b>13 857</b>	<b>22 928</b>

\* Les produits différés correspondent à des subventions sur immobilisations.

\*\* Les comptes courants hors groupe, classés en « autres passifs courants » dans les états financiers publiés au 31/12/14, sont désormais classés en dettes financières (les comptes 2014 ont été retraités à des fins de comparaison pour 2 176 K€).

### 19.3. Echancier des autres passifs courants

Données en K€	Montant	A 1 an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	11 803	11 803		
Produits constatés d'avance *	959	200	418	341
Autres dettes courantes **	1 096	1 096		
<b>31/12/2015</b>	<b>13 857</b>	<b>13 099</b>	<b>418</b>	<b>341</b>
<b>31/12/2014</b>	<b>22 928</b>	<b>21 860</b>	<b>607</b>	<b>461</b>

\* Les produits différés correspondent à des subventions sur immobilisations.

## 20. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VARIATIONS NETTES (données en K€)	31/12/2015	31/12/14 *
Variation des actifs biologiques	(75)	(306)
Variation des stocks	227	537
Variation des clients	(602)	(888)
Variation de l'actif d'impôt exigible	2	(65)
Variation des autres actifs courants	192	3 775
Variation des fournisseurs	(5 030)	(2 482)
Variation des passifs d'impôt courants	128	(1 712)
Variation des autres passifs courants	(1 248)	(7 702)
<b>TOTAUX</b>	<b>(6 405)</b>	<b>(8 843)</b>

\* Les données comparatives de l'exercice 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015

## 21. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Le Groupe est notamment un opérateur national référencé sur une large gamme de produits élaborés à partir de volaille (poulet ou dinde).

La nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

De plus, Duc dispose d'un département commercial unique basé sur le site de Chailley qui a la responsabilité de commercialiser l'ensemble de la gamme auprès de nos clients.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la transformation et la commercialisation de produits à base de volaille.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

## 22. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

### 22.1. Ventilation par zone géographique

ZONES GEOGRAPHIQUES	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises	1 361	867
Production vendue de biens	179 264	184 850
Production vendue de services	1 861	1 938
Produits des activités annexes	435	342
Rabais, remises et ristournes accordés	(1 014)	(852)
Frais de publicité	(1 298)	(1 829)
<b>TOTAUX</b>	<b>180 609</b>	<b>185 316</b>

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2015	31/12/2014
France	93,4%	97,0%
Bénélux	1,7%	1,5%
Autres	4,9%	1,5%
<b>TOTAUX</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 22.2. Ventilation par types et catégories de produits

TYPES DE PRODUITS	31/12/2015	31/12/2014
Découpe poulet	48,3%	46,5%
Poulet entier	15,8%	16,6%
Découpe dinde	19,0%	19,7%
Panés	8,1%	9,9%
Autres	8,8%	7,4%
<b>TOTAUX</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

CATEGORIES DE PRODUITS	31/12/2015	31/12/2014
Standard	42,8%	45,8%
Certifié	44,9%	43,7%
Fermier	0,4%	0,5%
Hallal	11,8%	10,0%
<b>TOTAUX</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## 23. ACHATS CONSOMMES

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Achats non stockés de matières et fournitures	(3 441)	(3 216)
Achats de marchandises	(1 323)	(855)
Achats de mat prem et autres approv	(87 171)	(91 188)
<b>Achats consommés</b>	<b>(91 934)</b>	<b>(95 260)</b>

## 24. CHARGES EXTERNES

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Autres achats	(18 674)	(19 505)
Sous-traitance	(1 949)	(1 923)
Locations	(1 067)	(1 132)
Entretien	(5 077)	(4 715)
Primes d'assurances	(487)	(464)
Personnel détaché et interimaire	(7 296)	(6 898)
Publicité, publications, relations publiques	(71)	(53)
Transport	(13 400)	(13 701)
Déplacements, missions et réceptions	(222)	(244)
Autres services extérieurs	(3 935)	(3 826)
<b>Charges externes</b>	<b>(52 178)</b>	<b>(52 462)</b>

Au 31/12/2015, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 14 992 K€ (15 327 K€ au 31/12/2014) et le façonnage confié à des prestataires (abattage des dindes, ...) pour 3 573 K€ (4 061 K€ au 31/12/2014).

## 25. PERSONNEL

### 25.1. Charges de personnel

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Rémunérations du personnel	(23 236)	(24 071)
Charges de sécurité sociales et de prévoyance	(8 951)	(9 164)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(32 187)</b>	<b>(33 235)</b>

## 25.2. Effectifs moyens

En nombre de personnes	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	40	39
Agents de maîtrise	81	81
Employés et ouvriers	732	796
<b>TOTAUX</b>	<b>853</b>	<b>916</b>

## 25.3. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE a été comptabilisé en compte 645 et représente un impact de 1 113 K€ (1 141 K€ pour l'exercice 2014). Conformément aux recommandations législatives, le CICE, préfinancé à hauteur de 1 092 K€, est principalement destiné au financement de la compétitivité de DUC pour des investissements industriels.

## 26. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(1 045)	(2 347)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 710)	(252)
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>(2 754)</b>	<b>(2 599)</b>

## 27. DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Variation des provisions pour engagements de retraite	(159)	182
Variation des provisions d'exploitation	(17)	(343)
Variation des provisions sur actifs courants	(38)	(12)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(214)</b>	<b>(173)</b>

## 28. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Prix de cession des éléments d'actifs cédés	199	225
Subventions d'exploitation	164	142
Autres produits d'exploitation	1 350	405
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 712</b>	<b>772</b>

Au 31/12/15, les autres produits d'exploitation comprennent une cession de droits à certificats d'énergie pour 1 078 K€ suite à des investissements permettant des économies d'énergie sur le site de Chailley.

## 29. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

---

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	(140)	(351)
Autres charges d'exploitation	(215)	(963)
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(354)</b>	<b>(1 314)</b>

## 30. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

---

Les autres produits opérationnels concernent exclusivement les abandons de créances.

## 31. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

---

Les autres charges opérationnelles comprennent les honoraires liés à la restructuration pour 137 K€. Au 31/12/14, il s'agissait des honoraires liés à la restructuration pour 442 K€ et des dépréciations complémentaires sur les terrains pour 72 K€.

## 32. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

---

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Charges d'intérêts bancaires	(245)	(503)
Charges d'intérêts sur crédit-bail	(3)	(16)
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>(248)</b>	<b>(519)</b>



### 33. AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Reprises/ prov à caractère financier		3
Gains de change	7	1
Autres produits financiers	1	1
Actualisation des dettes	420	
<b>Autres produits financiers</b>	<b>429</b>	<b>5</b>

Le produit de 420 K€ au 31/12/15 correspond au produit issu de l'actualisation des dettes liées au protocole de conciliation (le taux d'actualisation retenu est celui correspondant à l'indice Iboxx Corporate AA 5-7 soit 1%).

### 34. AUTRES CHARGES FINANCIERES

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Pertes de change	(1)	
Incidence de juste valeur (charges)		
Autres charges financières	(292)	
Dotations/ Provisions à caractère financier	( )	
<b>Autres charges financières</b>	<b>(292)</b>	

### 35. IMPOT SUR LES RESULTATS

#### 35.1. Décomposition de la charge / du produit (-) d'impôt

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Impôts différés	2	(197)
Impôt sur les bénéfices	(14)	(15)
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(12)</b>	<b>(212)</b>

## 35.2. Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

Données en K€	31/12/2015		31/12/2014	
	en valeur	en %	en valeur	en %
Résultat net des sociétés intégrées	569		(3 781)	
Impôt sur les résultats	(12)	2,11%	(212)	-5,94%
<b>Résultat net avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>581</b>	<b>100,00%</b>	<b>(3 569)</b>	<b>100,00%</b>
<b>Impôt théorique au taux en vigueur (33.33%)</b>	<b>(194)</b>	<b>33,33%</b>	<b>1 190</b>	<b>33,33%</b>
Impôts liés aux différences permanentes	(367)	63,07%	45	1,27%
Incidence des pertes non activées			(1 523)	-42,68%
Limitation des impôts différés actif par résultat	118	-20,29%	(349)	-9,78%
Imputation des pertes antérieures	28	-4,82%	10	0,28%
Différentiel de taux société étrangère	31	-5,34%	25	0,70%
Crédit d'impôt	371	-63,85%	390	10,93%
<b>IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT (+)Produit, (-)Charge</b>	<b>(12)</b>	<b>2,12%</b>	<b>(212)</b>	<b>-5,94%</b>

## 36. RESULTATS PAR ACTION

Libellés	31/12/2015	31/12/2014
<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	569	(3 781)
<i>Dénominateur (en milliers d'actions)</i>		
Nombre moyen d'actions de base	1 776	1 776
Nombre moyen d'actions dilué	1 776	1 776
<b>RESULTAT PAR ACTION (en euros)</b>	<b>0,32</b>	<b>-2,13</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)</b>	<b>0,32</b>	<b>-2,13</b>

Au 31/12/2015, le capital est composé de 1 862 688 actions de 4,00 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Le nombre d'actions en circulation correspond à l'écart entre le nombre d'actions composant le capital, soit 1 862 688 actions et le nombre d'actions en autocontrôle, soit 86 327 actions. Il s'élève donc au 31/12/2015 à 1 776 361 actions.

## 37. ENGAGEMENTS

### 37.1. Engagements financiers reçus

Le solde de l'emprunt de 413 K€ consenti par la Société générale le 22/04/08 garanti par la CECAB a été contre-garanti par Foch Investissement à la signature du protocole de conciliation.

## 37.2. Engagements financiers donnés

- Apport de garanties et privilèges lors du protocole de conciliation pour le remboursement du moratoire et de la créance CECAB de 552 K€.
- Nantissement de la marque DUC, des titres de sa filiale Nutri Bourgogne, et les titres de sa filiale Foncière Duc.

## 38. PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€. Le solde du compte courant au 31/12/2015 est de 60 K€.

Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22/04/2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est rémunéré depuis le 23/04/15. L'encours fournisseur avec la CECAB est de 6 740 K€ (9,45 M€ au 31/12/14). Les charges liées à l'activité sont de 24 501 K€ (24 817 K€ au 31/12/14), et les charges financières sont de 111 K€ (129 K€ au 31/12/14). Des intérêts de compte courant sont calculés depuis le 23/04/15 et s'élèvent à 30 K€ l'année (taux de 2.15%).

### Rémunération des membres de la direction et des administrateurs

Données en K€	31/12/2015	31/12/2014
Mandataires sociaux	181	180
Membres du comité de direction	414	518
<b>TOTAUX</b>	<b>595</b>	<b>698</b>

## 39. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges survenus dans le cadre habituel de ses activités. Pour chacun des litiges connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, il a été procédé à une revue à la date d'arrêté des comptes. Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés (cf note 15).

Le tribunal de commerce de Périgueux a mandaté, à la demande de l'administrateur judiciaire en charge du dossier DIALZO, un expert judiciaire qui souhaite des informations concernant les mouvements de titres DIALZO et des prétendus engagements d'achats de graines de soja extrudé qui n'auraient pas été éventuellement tenus par DUC. Aucune demande contentieuse n'a été formulée à ce jour.

Les pénalités estimées à 860 K€ au 31/12/2015, relatives aux dettes sociales et fiscales échues n'ont pas été provisionnées car DUC en demandera une remise totale.

## 40. JETONS DE PRESENCE

Des jetons de présence ont été versés aux quatre membres non salariés du conseil d'administration pour un montant de 20 K€ au total.

## 41. EVENEMENTS POST CLOTURE

---

Afin de s'adapter aux contraintes de marché et d'améliorer sa compétitivité en donnant une place prépondérante à l'innovation et à l'export et en consolidant sa position de leader sur le marché des produits certifiés non-OGM., le Groupe DUC a engagé une phase d'optimisation de son organisation par le biais d'un projet de filialisation de l'établissement de RIEC. Cette filialisation permettra une gestion dédiée à chaque produit, indépendamment des autres gammes de produits développés par le Groupe DUC. Le site de Riec sur Belon est un site spécialisé dans la découpe et le conditionnement de viande de dinde et la fabrication de produits panés à base de volaille.

La société VOLEFI ainsi créée disposera d'une plus grande liberté et d'une plus grande visibilité pour mettre en place une organisation adaptée aux impératifs des marchés locaux liés aux produits développés dans celle-ci.

La filialisation a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 mars 2016.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

---

EXPONENS Synergie-Audit  
20, rue Brunel  
75017 Paris

DELOITTE & Associés  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme  
Grande Rue  
89771 CHAILLEY

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DUC, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note « 1.6.3. Continuité d'exploitation » de l'annexe précise les mesures déjà réalisées ou en cours de mise en œuvre afin de lever l'incertitude portant sur la continuité de l'exploitation.
- La note « 38. Actifs et passifs éventuels » de l'annexe précise les raisons pour lesquelles les pénalités estimées relatives aux dettes fiscales et sociales échues au 31 décembre 2015 n'ont pas fait l'objet d'un provisionnement.

- La note « 1.6.2. Comparaison des comptes » de l'annexe précise l'incidence du changement de méthode comptable lié à la première application d'IFRIC 21.

## **II. Justification des appréciations**

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique, une difficulté d'accès au financement et un manque de visibilité sur le futur. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes et pour réaliser les estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note « 1.6.3. Continuité d'exploitation » de l'annexe précise les mesures déjà réalisées ou en cours de mise en œuvre afin de lever l'incertitude portant sur la continuité de l'exploitation.
- la note « 3.16. Pertes de valeur des actifs » de l'annexe expose les modalités de réalisation du test de dépréciation effectué sur les actifs du Groupe DUC sur la base de valeurs d'expertises.
- Les notes « 1.6.3. Continuité d'exploitation » et « 30. Autres produits opérationnels » de l'annexe précisent que votre société a bénéficié de 2,2 M€ d'abandon de créance dans le cadre d'un protocole de conciliation.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

Exponens Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Nathalie Lutz

Michel Bachette-Peyrade

Vincent Blestel

# COMPTES SOCIAUX

## I. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 415 478	924 070	491 408	618 817
Fonds commercial	41 149		41 149	41 149
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				6 147
Constructions	3 727 805	2 349 935	1 377 870	1 548 896
Installations techniques, matériel, outillage	17 106 753	11 712 868	5 393 886	5 026 570
Autres immobilisations corporelles	650 587	520 934	129 652	164 386
Immobilisations en cours	179 691		179 691	81 186
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	15 959 226	1 056 346	14 902 880	14 826 363
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 802 097		1 802 097	768 120
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>40 882 786</b>	<b>16 564 154</b>	<b>24 318 632</b>	<b>23 081 634</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	4 850 123	35 069	4 815 054	4 411 865
En-cours de production de biens	6 519 948		6 519 948	6 315 203
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 426 589	671 798	3 754 791	4 223 097
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	629 604		629 604	596 171
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	2 900 751	154 357	2 746 394	3 852 789
Autres créances	9 373 154	24 347	9 348 807	10 026 007
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	914 646	813 600	101 045	1 325 577
(dont actions propres : 914 646 )				
Disponibilités	1 335 501		1 335 501	315 038
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	86 120		86 120	174 292
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>31 036 437</b>	<b>1 699 171</b>	<b>29 337 265</b>	<b>31 240 039</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	474		474	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>71 919 697</b>	<b>18 263 325</b>	<b>53 656 372</b>	<b>54 321 673</b>

## II. BILAN - PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Capital social ou individuel dont versé : 7 450 752	7 450 752	7 450 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 409 952	7 409 952
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont achat œuvres originales artistes )		
Autres réserves		
Report à nouveau	(23 799 398)	(23 904 289)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>189 507</b>	<b>104 890</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(8 749 187)</b>	<b>(8 938 694)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	142 474	125 000
Provisions pour charges	3 774 761	3 539 342
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 917 235</b>	<b>3 664 342</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 303 625	2 526 696
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	5 698 738	2 900 740
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 929 578	29 957 917
Dettes fiscales et sociales	22 460 261	22 719 542
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 825	3 825
Autres dettes	1 092 297	1 487 147
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>58 488 324</b>	<b>59 595 867</b>
Ecarts de conversion passif		158
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 656 372</b>	<b>54 321 673</b>

*Résultat de l'exercice en centimes* 189 506,86

*Total du bilan en centimes* 53 656 371,95



### III. COMPTE DE RESULTAT

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Ventes de marchandises				(3 804)
Production vendue de biens	162 622 288	11 576 165	174 198 454	180 526 148
Production vendue de services	2 828 752	(310)	2 828 443	2 873 483
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>165 451 041</b>	<b>11 575 856</b>	<b>177 026 897</b>	<b>183 395 827</b>
Production stockée			(244 869)	(782 868)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			24 527	14 745
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			845 910	2 180 560
Autres produits			271 278	301 550
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>177 923 743</b>	<b>185 109 814</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 266 080	1 249 992
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			87 681 230	91 436 911
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(426 560)	(183 469)
Autres achats et charges externes			55 213 863	55 313 168
Impôts, taxes et versements assimilés			3 016 404	3 270 374
Salaires et traitements			22 688 122	23 532 966
Charges sociales			8 747 377	8 959 949
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 439 854	1 866 596
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			680 919	604 987
Pour risques et charges : dotations aux provisions			272 351	18 000
Autres charges			48 561	21 805
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>180 628 200</b>	<b>186 091 280</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 704 457)</b>	<b>(981 466)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			181 753	175 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			6 000	13 344
Autres intérêts et produits assimilés			13 169	18 717
Reprises sur provisions et transferts de charges				475 801
Différences positives de change			6 696	536
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>207 618</b>	<b>683 399</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 006	523 571
Intérêts et charges assimilées			535 938	500 685
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>560 944</b>	<b>1 024 256</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(353 326)</b>	<b>(340 858)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>(3 057 783)</b>	<b>(1 322 324)</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		95 833
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 575 236	14 117 744
Reprises sur provisions et transferts de charges		119 627
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 575 236</b>	<b>14 333 205</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	313 192	1 388 446
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	124 118	11 577 613
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		3 974
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>437 309</b>	<b>12 970 032</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 137 926</b>	<b>1 363 172</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(109 364)	(64 042)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>181 706 596</b>	<b>200 126 418</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>181 517 089</b>	<b>200 021 527</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>189 507</b>	<b>104 890</b>

## **I. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015**

### **FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

Durant l'année 2015, DUC a évolué dans un marché perturbé, marqué par une consommation de volaille en baisse et l'arrivée de plusieurs cas d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest de la France en fin d'année.

Ce phénomène a malheureusement des conséquences significatives pour DUC puisque de nombreux pays ont fermé leurs frontières aux produits français, notamment la Chine et l'Afrique du Sud, ses deux principaux débouchés à l'export.

Au niveau de son environnement concurrentiel, les deux leaders du marché se renforcent avec deux acquisitions. Le groupe LDC a repris la division volaille d'Agrial (Galéo) et renforce sa position dominante. Pour sa part, Terrena a étoffé également sa division volaille (Gastronome) en devenant l'actionnaire majoritaire de la société Doux.

Cette concentration peut constituer une opportunité de prise de parts de marché pour DUC à condition de mettre en œuvre son programme d'investissements destiné à gagner de la compétitivité.

Sur le plan financier, à la suite de la signature du protocole de conciliation au cours de l'été qui a validé à la fois divers abandons de créances, et un moratoire sur 7 ans avec ses principaux créanciers, l'actionnaire de référence a apporté 2,8 M€ qui permettent de mettre en œuvre la procédure d'augmentation de capital et l'amélioration des fonds propres.

En termes d'investissements, à Chailley, deux actions ont été menées dans le cadre de l'amélioration de sa compétitivité. D'une part chez Nutri Bourgogne afin d'optimiser les performances techniques en élevage, d'autre part celui de la réduction de consommation d'énergie sur le site industriel de Chailley

### **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Sur le plan commercial, le marché étant morose et bloqué pour partie au niveau de l'export, de nouveaux débouchés doivent être trouvés.

Pour cela ; le marché intérieur offre quelques opportunités avec le référencement du poulet "sortant à l'extérieur" élevé sans utilisation d'antibiotiques et alimenté sans OGM.

A l'export, après avoir assuré les débouchés de la production des poulets biologiques, le développement de produits segmentants et de nouveaux concepts permettront le référencement de nouveaux clients et leur fidélisation.

Cela conforte la volonté du groupe de se positionner grâce à sa différenciation pour valoriser ses produits et éviter les négociations tarifaires tendues.

Au niveau des investissements, Saint Bauzely va se doter d'une nouvelle ligne de levée des filets de poulets avec 2 conditionneuses supplémentaires pour un montant d'1.1 M€ financé sous forme de location-vente. Pour Chailley et Riec, les démarches avancent.

### **EVENEMENTS POST CLOTURE**

Afin de s'adapter aux contraintes de marché et d'améliorer sa compétitivité en donnant une place prépondérante à l'innovation et à l'export et en consolidant sa position de leader sur le marché des produits certifiés non-OGM., le Groupe DUC a engagé une phase d'optimisation de son organisation par le biais d'un projet de filialisation de l'établissement de RIEC. Cette filialisation permettra une gestion dédiée à chaque produit, indépendamment des autres gammes de produits développés par le Groupe DUC. Le site de Riec sur Belon est un site spécialisé dans la découpe et le conditionnement de viande de dinde et la fabrication de produits panés à base de volaille.

La société VOLEFI ainsi créée disposera d'une plus grande liberté et d'une plus grande visibilité pour mettre en place une organisation adaptée aux impératifs des marchés locaux liés aux produits développés dans celle-ci.

La filialisation a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 mars 2016.

## **PARTICIPATIONS**

La Société DIALZO, dont nous détenions 38.76 % du capital au 31 décembre 2009 a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de Commerce de Périgueux lequel jugement a également autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 15 décembre 2009.

La valeur de ces titres a par conséquent été intégralement provisionnée dans nos livres.

Le jugement du 5 janvier 2010 par le Tribunal de Commerce de Périgueux a décidé une liquidation et un plan de cession de la société DIALZO.

## **REPARTITION DU CAPITAL**

Au 31 décembre 2015, l'actionnariat de DUC est réparti de la manière suivante :

FINANCIERE DUC	43.37 %
VERNEUIL PARTICIPATION	24.87 %
<i>Sous total Groupe VERNEUIL</i>	<i>68.24 %</i>
CECAB	16.82 %
PUBLIC	10.31 %
AUTO-DETENTION	4.63 %
<b>TOTAL</b>	<b>100.00 %</b>

## **II/ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **GENERALITES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements décrits ci-dessous, concernant l'évaluation des immobilisations et des stocks.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- les coûts d'emprunt ne sont pas activés
- les frais de recherche et développement ne sont pas activés

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

## CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31/12/15 en application du principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses suivants :

- a) La mise en œuvre des dispositions du protocole de conciliation signé en date du 30 juin 2015 et homologué par le tribunal de commerce de Sens en date du 29 juillet 2015 :
- des augmentations de capital décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/15 qui a délégué sa compétence et/ou ses pouvoirs au Conseil d'Administration pour les mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus. Ces augmentations devraient être réalisées d'ici fin juin 2016. Une est garantie à hauteur de 2,5 M€ minimum par le Groupe Verneuil et mise à disposition avant le 31/12/15 et l'autre doit être effectuée par compensation avec une créance en compte courant de 2 M€.
  - l'obtention (déjà actée) d'une subvention d'un montant de 700 K€ (FranceAgriMer) pour son programme stratégique d'investissements, conditionnée par la reconstitution des fonds propres sociaux.
  - du protocole de conciliation signé fin juillet 2015 avec ses principaux créanciers au cours duquel les remboursements seront progressifs sur 7 ans pour un montant de 11,5 M€ (dont 776 K€ d'intérêts) et
  - d'un échéancier de remboursement avec les caisses de retraites pour 1,5 M€ en principal.
  - du soutien de la CECAB et du Groupe AVRIL par des abandons partiels de leurs encours fournisseurs acté dans le protocole de conciliation pour un montant de 2,2 M€.
  - l'obtention d'un préfinancement du CICE 2015 pour un montant de 1 092 K€.
- b) l'obtention à court terme d'un financement de 5 M€ par cession bail des actifs d'exploitation des sites de Chailley, Riec et Saint-Bauzély en cours de négociation.
- c) la mise en place d'une facilité de trésorerie ponctuelle de l'ordre de 3,5 M€, qui sera négociée prochainement, dans le cadre du soutien gouvernemental à la filière avicole française suite aux difficultés rencontrées du fait de l'influenza aviaire.

L'ensemble de ces mesures et la réalisation d'un EBITDA 2016 positif constituent les conditions nécessaires permettant d'assurer le financement des besoins d'exploitation et des investissements et par voie de conséquence de lever l'incertitude portant sur la continuité d'exploitation. Dans le cas inverse, l'application des principes comptables généralement admis en France dans un contexte de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

## METHODES D'EVALUATION

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaires ou dégressives.

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en compte de résultat pour l'intégralité de leur montant l'année de leur octroi.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

#### Immobilisations corporelles

Installations techniques, agencements	3 à 50 ans	L
Matériel et outillage	1 à 50 ans	L
Matériel informatique	5 ans	L
Matériel de transport	2 à 4 ans	L
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans	L

L : linéaire - D : dégressif

Ces durées sont appliquées à chacun des composants des immobilisations corporelles.

#### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, ou la valeur d'apport.

Une dépréciation est constituée notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres de la filiale ou participation sauf si les résultats et perspectives font prévoir un rétablissement de ces capitaux propres. Les titres ne font pas l'objet de dépréciation si leur valeur est inférieure aux transactions récentes sur ces titres.

#### STOCKS

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les produits intermédiaires ou actifs biologiques sont évalués selon les méthodes suivantes:

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient ;
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque oeuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les oeufs à couver sont évalués ainsi :
  - les oeufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de l'oeuf acquis à l'extérieur;
  - les oeufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées au prix de revient

#### CREANCES

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale, ou leur valeur d'apport. Une dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

La société fait appel à un factor pour financer la quasi totalité du poste client : les créances sont présentées nettes de financement. Le montant de l'encours financé non échu est de 18 204 k€.

Une dépréciation sur actif circulant de 154 357 € a été inscrite pour risque de non-recouvrement de clients.

#### DEPENSES R & D

Les frais liés aux dépenses de R&D comptabilisés en charge sont de 180 k€ en 2015.

#### DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les liquidités disponibles ont été évaluées à leur valeur nominale (en euros).

valeur brute	provision	valeur nette
--------------	-----------	--------------

ACTION Propres	914 646	comptabilisée 813 600	comptabilisée 101 046	comptabilisée
----------------	---------	--------------------------	--------------------------	---------------

DUC détient 86 327 de ses propres actions au 31/12/2015 pour une valeur brute de 914 646 € et pour une valeur nette comptable de 101 046 € à cette date.

24 000 de ces actions pour une valeur brute de 387 151 € et pour une valeur nette comptable de 23 760 € ont été acquises dans le cadre d'un plan d'option d'achat réservé à une catégorie de salariés DUC.

#### MEDAILLES DU TRAVAIL

La charge médaille du travail a été comptabilisée en provision pour risques et charges pour la première fois en 2004. Cette provision pour médaille du travail est calculée sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires (le taux étant identique à celui retenu pour le calcul des indemnités de départ en retraite).

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/15 au titre des médailles du travail fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

#### INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les indemnités de départ en retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits qui seront acquis par les salariés au moment de leur départ en retraite prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires.

Pour le calcul des droits acquis au 31/12/2015, des hypothèses conformes à la réalité des faits, ont été retenues. L'expérience a pu permettre de déterminer que le cas le plus courant (excepté pour les salariés de l'établissement Gouaix) est le départ volontaire à 62 ans pour les cadres et 63 ans pour les techniciens Pour les employés et les ouvriers, l'âge de départ à la retraite a été modifié pour l'adapter à la réforme de la Loi des Retraites n°2010-1330 du 9 novembre 2010 et la loi des finances rectificative du 07 novembre 2011 (décret n°2011-916) : 61 ans pour les employés nés avant 1952, 60 ans pour les ouvriers nés avant 1952, puis 62 ans progressivement.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en résultat.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe DUC pour le calcul des engagements sociaux au 31/12/15 est le taux iBoxx corporates AA10+ à 2 % pour les IFC.

Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 0,5 % pour les cadres/agents de maîtrise, et 0,8 % pour les employés/ouvriers des effectifs.

Au cours de l'exercice, la société n'a pas redéfini son taux de turn over déjà calculé en 2014 au plus près de la réalité de l'évolution de son personnel, qui se décompose comme suit :

#### TAX DE ROTATION DU PERSONNEL

2015	Cadres	Techniciens	Employés	Ouvriers
30 ans	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
40 ans	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
50 ans	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
55 ans	1,30%	1,30%	1,30%	1,30%
60 ans	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Il n'y a pas de changement du taux de turnover dans les écarts actuariels

## Tableau de variation de la PIDR

	en €
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(216 199)
Coût de l'actualisation	(81 205)
Rendement attendu sur les actifs du régime	0
Prestations payées par l'employeur	151 264
Amort des coûts des services passés droits acquis	0
Amort des (gains) ou pertes actuariels	(18 834)
Effet des modifications de plan reconnues immédiatement	0
Coût des services passés reconnu au cours de l'exercice	(72 378)
Gains et pertes liés à des sortie du périmètre	0
<b>Charge (produit) de l'année</b>	<b>(237 352)</b>

Le coût des services passés non encore reconnu est étalé sur 17 années et le montant restant à étaler s'élève à 786 783 € au 31/12/15 contre 859 159 € au 31/12/14.

Les calculs effectués au 31/12/2015 tiennent compte des dispositions de la convention collective et du Code du Travail.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/2015 au titre des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

### III/ COMPARABILITE DES COMPTES

En 2014, le transfert des actifs immobiliers et agencements à la Foncière DUC a permis de dégager une plus value de 3 107 k€, avec une diminution des immobilisations de 10 578 k€ et une augmentation des immobilisations financières de 13 855 k€, intégrant 170 k€ de frais.

### IV/ INFORMATIONS FISCALES

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été renouvelée pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2008. La société DUC constitue un groupe fiscal avec ses filiales CHAROLLES ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, FONCIERE DUC.

Conformément aux dispositions de la convention d'intégration fiscale, l'économie d'impôt résultant de la prise en compte du déficit de la filiale, reste acquise à la société mère.

Chaque filiale a comptabilisé son propre impôt comme si elles n'étaient pas intégrées fiscalement.

Le montant des déficits reportables est de 43 196 k€ au 31 décembre 2015.

Les sociétés SCEA DE VARENNES et SCI DE VARENNES sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

Le CICE a été comptabilisé en compte 645 et représente un impact de 1 087 k€ pour l'exercice 2015.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE, préfinancé à hauteur de 1 092 k€, est principalement destiné au financement de la compétitivité de DUC pour des investissements industriels.

### RISQUE LIE AUX EMPRUNTS

Au 31/12/2015, la société ne détient pas d'emprunt à taux variable.



## IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<b>1 448 567</b>		<b>33 141</b>
Terrains	6 147		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions install. générales, agencements, aménagements	3 679 536		48 269
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 837 874		1 356 645
Installations générales, agencements, aménagements	2 022		
Matériel de transport	24 975		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	718 529		47 453
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	81 186		276 144
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 350 269</b>		<b>1 728 511</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	15 882 709		76 516
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	768 120		16 072 017
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>16 650 829</b>		<b>16 148 533</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 449 665</b>		<b>17 910 185</b>

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		<b>25 081</b>	<b>1 456 627</b>	
Terrains		6 147		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements			3 727 805	
Installations techn., matériel et outillages industriels		87 766	17 106 753	
Installations générales, agencements divers			2 022	
Matériel de transport		5 309	19 665	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		137 083	628 899	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	54 820	122 820	179 691	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>54 820</b>	<b>359 124</b>	<b>21 664 836</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			15 959 226	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		15 038 039	1 802 097	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>15 038 039</b>	<b>17 761 323</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 820</b>	<b>15 422 244</b>	<b>40 882 786</b>	

## AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	788 601	157 553	22 084	924 070
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 130 640	219 295		2 349 935
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 811 304	984 373	82 809	11 712 868
Install. générales, agencements et aménagements divers	2 022			2 022
Matériel de transport	9 344	5 092	5 309	9 127
Matériel de bureau et informatique, mobilier	569 774	73 541	133 529	509 785
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>13 523 084</b>	<b>1 282 302</b>	<b>221 648</b>	<b>14 583 737</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 311 685</b>	<b>1 439 854</b>	<b>243 731</b>	<b>15 507 808</b>

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 802 097	1 802 097	
Clients douteux ou litigieux	163 533	163 533	
Autres créances clients	2 737 218	2 737 218	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 388	4 388	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 548	1 548	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 371 648	2 371 648	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, verst. assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	3 314 179	3 314 179	
Groupe et associés	2 742 977	2 742 977	
Débiteurs divers	938 415	938 415	
Charges constatées d'avance	86 120	86 120	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 162 123</b>	<b>14 162 123</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 363 979	1 363 979		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	2 939 646	2 563 487	376 159	
Emprunts et dettes financières divers	15 713	15 713		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 929 578	24 568 118	361 460	
Personnel et comptes rattachés	5 264 425	5 264 425		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 227 541	5 118 075	8 109 466	
Etat : impôt sur les bénéfices	2 715 434	108 436	2 606 998	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	41 416	41 416		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 211 445	1 211 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 825	3 825		
Groupe et associés	5 683 026	5 683 026		
Autres dettes	1 092 297	1 092 297		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 488 324</b>	<b>47 034 242</b>	<b>11 454 082</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 085 619			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 409			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

## ANNEXE AUX ETATS DES CREANCES ET DETTES

### CREANCES

Au 31 décembre 2015, les créances, représentant 9 600 k€ sont des créances à moins d'un an.

Le poste "groupe et associés" se compose principalement de compte-courants vis à vis de :

SCEA VARENNES	332 k€
NUTRI BOURGOGNE	2 241 k€
C/C Intégration fiscale	109 k€
C/C V. PARTICIPATION	60 k€

Le poste "débiteurs divers" se compose :

- d'un compte DRB d'un montant de 45 k€
- d'un compte débiteur SVS 98 d'un montant de 140 k€
- d'un compte produit à recevoir de 134 k€

### DETTES

Le poste "autres dettes", de 1 092 k€ se compose de :

Avoirs à établir et clients créditeurs	42 k€
Ristournes à payer	889 k€
Dettes diverses	161 k€

Le poste " groupe et associés" de 5 683 k€ se compose de :

C/C FONCIERE DUC	4 k€
C/C CHAROLLES ACC	440 k€
C/C DROME ACCOUVAGE	340 k€
C/C FINANCIERE DUC	2 k€
C/C CECAB	2 000 k€
C/C FOCH INVEST	2 896 k€

Les dettes financières de 2 940 k€ se composent des financements du CICE 2013 de 711k€, du CICE 2014 de 1099 k€ et du CICE 2015 de 733 k€, préfinancés par une avance+ emploi avec la BPI France.

### Exposition au risque de taux

La société dispose de financements sous forme d'emprunts répartis de la manière suivante :

-Emprunts à taux fixes = 100%

### SITUATION NETTE

	Capital	Primes d'apport	Réserve légale	Réserves réglementées	Boni de fusion	Prov régleme.	Report à nouveau	Résultat	total
au 31/12/2014	7 450 752	7 384 583	0	0	25 369		-23 904 288	104 890	- 8 938 694
affectation du résultat 2014		25 369			-25 369		104 890	-104 890	
2015									
au 31/12/2015								189 507	189 507
TOTAL	7 450 752	7 409 952	0	0	0		-23 799 398	189 507	- 8 749 187

## PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	10 000			10 000
Provisions pour pertes de change		474		474
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 539 342	237 351	1 932	3 774 761
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	115 000	35 000	18 000	132 000
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 664 342</b>	<b>272 825</b>	<b>19 932</b>	<b>3 917 235</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	1 056 346			1 056 346
Provisions sur autres immobilis. financières				
Provisions sur stocks et en cours	664 804	642 784	600 721	706 867
Provisions sur comptes clients	134 429	38 135	18 207	154 357
Autres provisions pour dépréciations	813 415	24 532		837 947
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>2 668 995</b>	<b>705 450</b>	<b>618 928</b>	<b>2 755 517</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 333 337</b>	<b>978 275</b>	<b>638 860</b>	<b>6 672 752</b>
Dotations et reprises d'exploitation		953 270	638 860	
Dotations et reprises financières		25 006		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2015 en €	2014 en €	Montants utilisés
Risques (procédures prud'homales)	132 000	115 000	
Autres provisions pour risques			
Indemnités retraite	3 525 532	3 288 181	
Médaille du travail	249 229	251 161	4 370
Prov écart de change			
Prov amendes	10 000	10 000	

## PASSIFS LATENTS

Le tribunal de commerce de Périgueux a mandaté à la demande de l'administrateur judiciaire en charge du dossier DIALZO, un expert judiciaire qui souhaite des informations concernant les mouvements de titres DIALZO et des prétendus engagements d'achat de graine de soja extrudé qui n'auraient pas été tenu par DUC. Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Les pénalités estimées à 860 k€ au 31/12/2015, relatives aux dettes sociales et fiscales échues n'ont pas été provisionnées car DUC en demandera une remise totale.

## STOCKS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	2015	2014
Matières premières et approvisionnements	4 850	4 424
En-cours élevage	6 520	6 315
Produits finis	4 427	4 876
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>15 797</b>	<b>15 615</b>
Dépréciation	707	665
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>15 090</b>	<b>14 950</b>

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 862 688			4

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2015

<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>4 280 372</b>
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>213 251</b>
418000 FACT.CLTS A ETAB	255 179
418100 PROV AV.LITIGES EXERCICE	(32 222)
418111 PROV AV.LITIGES EX.PRECE	(9 706)
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>4 067 121</b>
409810 FOUR.AVOIRS A RECEVOIR	618 537
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 314 179
468710 PRODUITS A RECEVOIR	134 405
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>4 280 372</b>

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2015

CHARGES A PAYER	9 012 035
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	<b>2 362 268</b>
408600 FOURN. CHARGES A PAYER	1 962 045
408610 PART.PUB.NON REC.FRANCE	373 976
408619 PART.PUB.NON RECU.EXPORT	26 247
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>888 625</b>
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	127 975
419810 CLTS RIST A PAYER FRANCE	750 937
419819 CLTS RIST.A PAYER EXPORT	9 713
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>5 761 142</b>
428200 CONGES PAYES A PAYER	2 156 554
428220 PROV CET	592 097
428230 PROV RTT	54 838
428250 PROV PRIMES DIVERSES	27 699
428600 PROV RC+RN	17 024
428601 PROV COMPTE TEMPS OUV.+P	197 639
428620 PROV PRIME ASSIDUITE+PRE	17 873
428630 PROV PRIME PRODUCTION/QU	13 540
428650 PROV PRIME TRANSPORTS	80 984
438210 CH A PAYER / PROV C.P.	991 955
438220 CHARGES A PAYER / C.E.T	285 198
438230 CH A PAYER/PROV RTT	28 977
438240 CH A PAYER / PROV CT+PAU	86 710
438250 CH A PAYER / PROV RC+RN	7 240
438255 PROV CH/PRIMES DIVERSES	14 262
438260 PROV CH/ASSIDUITE+PRECAR	7 918
438270 PROV CH/PRIME PRODUCTION	7 176
448600 TAXE PROFESSIONNELLE	1 173 457

<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>9 012 035</b>
----------------------------------	------------------

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Charges d'honoraires	Synergie Audit	Deloitte
AUDIT COMMISSAIRES AUX COMPTES ET CERTIFICATION	94 805	96 490
Missions, accessoires	9 259	5 261
<b>TOTAL en €</b>	<b>104 064</b>	<b>84 938</b>



## DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2015

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	86 120
<b>CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	86 120
486000 CHARGES PAYEES D'AVANCE	86 120

<b>TOTAL DES CHARGES &amp; PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	86 120
--	--------

## TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
REMBOURSEMENT ASSURANCE	(16 310)	791251
REMBOURSEMENT SUBROGATION SALAIRE	220 978	791200
REMBOURSEMENT SALAIRES	2 382	791000
<b>TOTAL</b>	<b>207 050</b>	

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES en EUROS

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2015</i>	<i>Total 31/12/2014</i>	<i>% 15 / 14</i>
Production vendue de biens	162 622 288	11 576 165	174 198 454	180 526 148	-3,51 %
Production vendue de services	2 828 752	(391)	2 828 362	2 873 483	-1,57 %
Ventes de marchandises				(3 804)	-100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>165 451 041</b>	<b>11 575 775</b>	<b>177 026 816</b>	<b>183 395 827</b>	<b>-3,47 %</b>

## CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSION D'IMMOBILISATIONS	124 068	675000
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR IMMOBILISATIONS	50	678800
COUT DE RESTRUCTURATION	136 961	671800
AMENDES PENALITES	105 300	671200
PENALITES SUR MARCHE	60 848	671100
PENALITES LOGISTIQUE	10 082	671110
<b>TOTAL</b>	<b>437 309</b>	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	127 132	777000
PRODUITS/CESSIONS CEDEES	182 906	775000
ABANDON DE CREANCES	2 187 316	778800
PRIME SUR IMMOBILISATION	1 077 882	778800
<b>TOTAL</b>	<b>3 575 236</b>	

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Effets escomptés non échus Créances cédées au factor non échues	18 203 745
Autres engagements donnés	
INTERETS S/EMPRUNTS	
<b>TOTAL</b>	<b>18 203 745</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Le solde de l'emprunt de 413 361,12 € consenti par la Société générale le 22 avril 2008 garanti par la CECAB a été contre-garanti par Foch Investissement à la signature du protocole de conciliation

## ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

Des garanties et privilèges ont été apportés lors du protocole de conciliation pour le remboursement du moratoire et de la créance CECAB de 551 818.29 € : Nantissement de la marque DUC, des titres de sa filiale Nutri Bourgogne, et les titres de sa filiale Foncière Duc.

## ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

<i>Rubriques</i>	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Matériel outillage</i>	<i>Autres immobilisations</i>	<i>Total</i>
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>			<b>736 300</b>	<b>30 284</b>	<b>766 584</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
<b>TOTAL</b>					
<b>VALEUR NETTE</b>			<b>736 300</b>	<b>30 284</b>	<b>766 584</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs			701 209	19 726	720 935
Exercice en cours			35 091	9 812	44 903
<b>TOTAL</b>			<b>736 300</b>	<b>29 538</b>	<b>765 838</b>
- 1 ans				9 812	9 812
+1 ans à -5 ans				1 635	1 635
<b>TOTAL</b>				<b>11 447</b>	<b>11 447</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>			<b>7 363</b>	<b>303</b>	<b>7 666</b>

## EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
OUVRIERS	633	678
EMPLOYES	99	105
AGENTS DE MAITRISE	78	78
CADRES	39	38
<b>TOTAL</b>	<b>849</b>	<b>899</b>

## IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
VERNEUIL PARTICIPATION rue VIALA 75015 PARIS	SA	10 992 650	68,23 %

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination</i> <i>Siège Social</i>	<i>Capital</i> <i>Capitaux Propres</i>	<i>%</i> <i>Participation</i>	<i>Val. brute Titres en K€</i> <i>Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances</i> <i>Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires</i> <i>Résultat</i>
<i>FILIALES (plus de 50%)</i>					
CHAROLLES ACCOUVAGE SAS 382904092 CHAILLEY	991 1 084	100,00 %	1 037	(441)	130 43
VARENNES SCEA 384018644 CHAILLEY	15 71	99,90 %	15	332	1 267 23
NUTRI BOURGOGNE SAS 401735352 CHAILLEY	360 728	100,00 %	359	2 375	42 921 165
DROME ACCOUVAGE SAS 343580981 CHAILLEY	128 823	66,00 %		(341)	107 29
DRB BULGARIE	36 390	51,00 %			4 039 133
SCI DE VARENNES 385025440 CHAILLEY	14 63	100,00 %	15		3 (1)
FONCIERE DUC 448423053 CHAILLEY	14 605 14 133	94,11 %	13 915	(4)	1 366 233
DIALZO (en liquidation) 334719028 VERGT			523		
ALPHA 817407919 CHAILLEY	1	100,00 %	1		
OMEGA 817407596 CHAILLEY	1	100,00 %	1		

**CHARGES ET PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**  
(en Euros)

SOCIETE	CHARGES	PRODUITS	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS
DROME ACCOUVAGE	107 147	4 000	- 1 293
CHAROLLES ACCOUVAGE	129 582	4 000	- 1 620
SCEA DE VARENNES	266 080	46 841	1 224
NUTRI BOURGOGNE	41 261 533	457 484	8 854
DRB	0	13 248	0
SCI DE VARENNES	0	1 000	0
FONCIERE DUC	1 306 927	1 000	2 442
VERNEUIL PARTICIPATION	0	0	222
<b>TOTAL</b>	<b>44 071 269</b>	<b>527 573</b>	<b>9 829</b>

**PARTIES LIEES**

Les comptes incluent les opérations effectuées par DUC avec les sociétés qui détiennent son capital ainsi qu'avec ses filiales.

Compte tenu de la situation des capitaux propres de Foncière DUC détenus à 94.11% par DUC, les titres sont dépréciés à hauteur de 533 k€ au 31/12/2015.

Les transactions avec les filiales sont conclues à des conditions normales et les montants sont mentionnés dans le tableau ci-dessus. Les soldes des compte-courants avec les filiales sont mentionnés en page 92 et la valeur des titres en page 101.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 k€. Le solde du compte-courant au 31/12/15 est de 60 132 €.

Une convention de compte-courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloquée pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est rémunéré au taux de 2.15 %. L'encours fournisseur avec la CECAB est de 6 740 k€. Les charges liées à l'activité sont de 24 497 620 € et les charges financières sont de 142 407 €.

## RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12	31/12/2012 12	31/12/2011 12
<b><i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i></b>					
Capital social	7 450 752	7 450 752	7 450 752	7 450 752	17 322 998
Nombre d'actions - ordinaires	1 862 688	1 862 688	1 862 688	1 862 688	1 862 688
Nombre maximum d'actions à créer					
<b><i>OPERATIONS ET RESULTATS</i></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	177 026 897	183 395 496	198 864 750	188 823 808	182 411 683
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 859 413	668 133	(24 007 324)	(76 140)	1 962 541
Impôts sur les bénéfices	(109 364)	(64 042)	(109 506)	(95 323)	(148 363)
Dot. Amortissements et provisions	1 779 270	627 285	(20 864 172)	3 123 455	2 152 487
Résultat net	189 507	104 890	(3 033 646)	(3 104 272)	(41 583)
<b><i>RESULTAT PAR ACTION</i></b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1	0	(13)	0	1
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	(2)	(2)	(0)
<b><i>PERSONNEL</i></b>					
Effectif moyen des salariés	849	899	893	854	840
Masse salariale	22 688 122	23 532 966	23 507 096	22 193 887	21 691 409
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 747 377	8 959 949	9 174 174	9 347 737	8 892 258

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

EXPONENS Synergie-Audit  
20, rue Brunel  
75017 Paris

DELOITTE & Associés  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme

Grande rue  
89771 CHAILLEY

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DUC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note « 1.6.3. Continuité d'exploitation » de l'annexe précise les mesures déjà réalisées ou en cours de mise en œuvre afin de lever l'incertitude portant sur la continuité de l'exploitation.
- La note « Passifs latents » de l'annexe expose les raisons pour lesquelles les pénalités estimées relatives aux dettes fiscales et sociales échues au 31 décembre 2015 n'ont pas fait l'objet d'un provisionnement.

## **II. Justification des appréciations**

Les comptes annuels ont été arrêtés dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique, une difficulté d'accès au financement et un manque de visibilité sur le futur. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes et pour réaliser les estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- la note « II/ Principes, Règles et Méthodes comptables » de l'annexe dans son paragraphe « Continuité d'exploitation » précise les mesures déjà réalisées ou en cours de mise en œuvre afin de lever l'incertitude portant sur la continuité de l'exploitation.
- Les notes « Continuité d'exploitation » et « charges et produits exceptionnels » de l'annexe précisent que votre société a bénéficié de 2,2 M€ d'abandons de créance dans le cadre d'un protocole de conciliation.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 mai 2016

Les commissaires aux comptes

Exponens Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Nathalie Lutz

Michel Bachette-Peyrade

Vincent Blestel